

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1156

19 avril 2016

SOMMAIRE

Amazon Eurasia Holdings S.à r.l.	55485	Paninvest S.A.	55480
Antin Infrastructure Partners II Luxembourg GP, S.à r.l.	55485	Procter & Gamble International Funding S.à r.l.	55479
Arcadia Gestion S.A.	55485	Procter & Gamble International Funding SCA	55479
Argema S.à r.l.	55477	PSH S.A.	55481
Arkos S.A.	55477	Regus Group	55483
Basedahl LuxCo S.à r.l.	55478	Sarl Simca	55476
BaustahlVerlegeGesellschaft Luxembourg mbH	55479	SONGBIRD INVESTMENT CORPORA- TION, Luxembourg Branch	55488
Berens & Leermakers	55487	Squarpartner S.à r.l.	55483
Calypso International S.à r.l.	55487	Squarpartner S.à r.l.	55476
Industrial and Commercial Bank of China (Eu- rope) S.A.	55486	Topas International S.A.	55488
Leorsa S.A.	55482	Trade and Properties S.A.	55488
MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l.	55442	Vitco & Partners SA	55488
Micropolis S.à r.l.	55487		

MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.434.709,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 198.538.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. MBERP II (Luxembourg) 28 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 12C, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 198.536 ("MB 28"),

here represented by Mr. Stéphane Joly-Meunier, residing in Luxembourg, by virtue of a duly given proxy, and

2. Abacus Concept Limited, a company incorporated in Hong Kong with company number 2285755 and whose registered office is located at 55/F., Bank of China Tower, 1 Garden Road, Central, Hong Kong ("Abacus"),

here represented by Mrs. Solange Wolter-Schieres, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a duly given proxy.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholders of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders, representing the entire share capital of MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 198.538, incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 8 July 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2399 on 4 September 2015. The articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 24 November 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the entire share capital declare having waived any notice requirement, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Creation of ten new classes of shares to be named "Class A Ordinary Shares", "Class B Ordinary Shares", "Class C Ordinary Shares", "D-1 Shares", "D-2 Shares", "D-3 Shares", "D-4 Shares", "D-5 Shares", "D-6 Shares" and "D-7 Shares", conversion of the existing forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each into forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, and reallocation of the amount of forty-six million eight hundred forty-six thousand four hundred eleven pounds sterling (GBP 46,846,411) currently allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account linked to the Ordinary Shares to the Company's non-share contribution/capital surplus account;

2. Increase of the share capital of the Company from its current amount of two hundred seventy-seven thousand eight hundred five pound sterling (GBP 277,805) represented by forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares and two hundred thirty thousand nine hundred twelve (230,912) Preference Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, up to a new amount of eight hundred fifteen thousand eight hundred eighteen pounds sterling (GBP 815,818) through the issuance of five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each;

3. Distribution to the holders of the Preference Shares of a preferred dividend in the total amount of four million four hundred fourteen thousand two hundred two pounds sterling (GBP 4,414,202);

4. Conversion of two hundred and thirty thousand nine hundred and twelve (230,912) Preference Shares in the Company, with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, into two hundred and thirty thousand nine hundred and twelve (230,912) Class B Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each;

5. Reallocation of an amount of two hundred thirty million six hundred eighty-one thousand two hundred eighty pounds sterling (GBP 230,681,280) allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account linked to the Preference Shares to the Company's non-share contribution/capital surplus account;

6. Increase of the share capital of the Company from its current amount of eight hundred fifteen thousand eight hundred eighteen pounds sterling (GBP 815,818) represented by forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares, two hundred thirty thousand nine hundred twelve (230,912) Class B Ordinary Shares and five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, up to an amount of one million three hundred two thousand two hundred fifty-seven pounds sterling (GBP 1,302,257)

through the issuance of four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine (486,439) Class B Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each;

7. Reduction of the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account by an amount of one hundred thirty-three million nine hundred fifty-nine thousand eight hundred fifty-eight pounds sterling (GBP 133,959,858);

8. Reduction of the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account by an amount of eighty-six million one hundred ninety-two thousand sixty-five pounds sterling (GBP 86,192,065);

9. Increase of the share capital of the Company from its current amount of one million three hundred two thousand two hundred fifty-seven pounds sterling (GBP 1,302,257) represented by forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares, seven hundred and seventeen thousand three hundred and fifty-one (717,351) Class B Ordinary Shares and five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, up to an amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred two pounds sterling (GBP 1,434,702) through the issuance of one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five (132,445) Class A Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each;

10. Reduction of the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account by an amount of thirty-four million one hundred sixty thousand four hundred ninety-nine pounds sterling (GBP 34,160,499);

11. Reduction of the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account by an amount of nine million six hundred nine thousand seven hundred twenty-one pounds sterling (GBP 9,609,721);

12. Increase of the share capital of the Company from its current amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred two pounds sterling (GBP 1,434,702) represented by one hundred and seventy-nine thousand three hundred and thirty-eight (179,338) Class A Ordinary Shares, seven hundred and seventeen thousand three hundred and fifty-one (717,351) Class B Ordinary Shares and five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, up to an amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred nine pounds sterling (GBP 1,434,709) through the issuance of one (1) Class D-1 Share, one (1) Class D-2 Share, one (1) Class D-3 Share, one (1) Class D-4 Share, one (1) Class D-5 Share, one (1) Class D-6 Share and one (1) Class D-7 Share with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each;

13. Acknowledgement of the resignation of Walter Tocco as class B manager of the Company, redesignation of Frédéric Gardeur into a class A manager of the Company, approval of the redesignation of Cho Shu Ki Simon into a class B manager of the Company; appointment of Mr. William Heath as class B manager of the Company, approval of the appointment of Michael Fitzgerald and Douwe Terpstra as class C managers of the Company;

14. Full restatement of the articles of association of the Company; and

15. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders unanimously takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves (i) to create ten new classes of shares to be named "Class A Ordinary Shares", "Class B Ordinary Shares", "Class C Ordinary Shares", "D-1 Shares", "D-2 Shares", "D-3 Shares", "D-4 Shares", "D-5 Shares", "D-6 Shares" and "D-7 Shares", and (ii) to convert the existing forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each into forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares having a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each which forty-six thousand eight hundred ninety-three (46,893) Class A Ordinary Shares shall all be received by MB 28.

The general meeting of shareholders further resolves to reallocate the amount of forty-six million eight hundred forty-six thousand four hundred eleven pounds sterling (GBP 46,846,411), being currently allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account linked to the Ordinary Shares (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres), to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres).

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of five hundred and thirty-eight thousand thirteen pound sterling (GBP 538,013) in order to bring it from its current amount of two hundred seventy-seven thousand eight hundred five pound sterling (GBP 277,805) up to a new amount of eight hundred fifteen thousand eight hundred eighteen pounds sterling (GBP 815,818) through the issuance of five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1) each, each of them to be subscribed for by a new shareholder,

The general meeting of shareholders, therefore, further resolves to approve and to record the subscription of the newly issued Class C Ordinary Shares by AIMCo Re Holdings (Luxembourg) VI S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 202.238 ("AIMCO") as follows:

Intervention Subscription and payment

- Then intervenes the following new shareholder:

AIMCO, prenamed, here represented by Ms. Hida Ozveren, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a duly given proxy, who declares to subscribe for five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) new Class C Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each at an aggregate subscription price of nine million three hundred sixty-nine thousand two hundred forty-nine pounds sterling (GBP 9,369,249) out of which five hundred thirty-eight thousand thirteen pounds sterling (GBP 538,013) shall be allocated to the share capital of the Company and eight million eight hundred thirty-one thousand two hundred thirty-six pounds sterling (GBP 8,831,236) shall be allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account.

All the new Class C Ordinary Shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of nine million three hundred sixty-nine thousand two hundred forty-nine pounds sterling (GBP 9,369,249) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The aforesaid proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Following the previous resolutions, the new shareholder, as represented here above, appears herewith the existing shareholders in order to deliberate and vote on the following remaining resolutions:

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to distribute to Abacus as holder of the Preference Shares a preferred dividend in the total amount of four million four hundred fourteen thousand two hundred two pounds sterling (GBP 4,414,202) corresponding to the amount of Preferred Dividend to which the Preference Shares are entitled in accordance with article 6.1 of the articles of association of the Company as of the date of this shareholders' meeting (the "Accrued Yield"). The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the distribution of the Accrued Yield has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to convert two hundred and thirty thousand nine hundred and twelve (230,912) Preference Shares in the Company with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, into two hundred and thirty thousand nine hundred and twelve (230,912) Class B Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each, which two hundred and thirty thousand nine hundred and twelve (230,912) Class B Ordinary Shares shall all be received by Abacus.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolves to reallocate the amount of two hundred thirty million six hundred eighty-one thousand two hundred eighty pounds sterling (GBP 230,681,280), being currently allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account linked to the Preference Shares (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres), to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres).

Sixth resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine pounds sterling (GBP 486,439) in order to bring it from its current amount of eight hundred fifteen thousand eight hundred eighteen pounds sterling (GBP 815,818) up to a new amount of one million three hundred two thousand two hundred fifty-seven pounds sterling (GBP 1,302,257) through the issuance of four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine (486,439) Class B Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1) each,

Subscription and payment

Abacus, represented as aforementioned, subscribes for all the newly issued four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine (486,439) Class B Ordinary Shares at an aggregate subscription price of four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine pounds sterling (GBP 486,439) to be paid through the conversion of a portion of the funds allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account amounting to four hundred and eighty-six thousand four hundred and thirty-nine pounds sterling (GBP 486,439). The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the payment of the newly issued Class B Ordinary Shares has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Seventh resolution

The general meeting of shareholders resolves to decrease the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par

des titres) by an amount of one hundred thirty-three million nine hundred fifty-nine thousand eight hundred fifty-eight pounds sterling (GBP 133,959,858) (the “First Cancellation”). The amount by which the Company's non-share contribution/capital surplus account is being decreased through the First Cancellation shall remain outstanding in the form of a receivable held by Abacus against the Company. The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the First Cancellation has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Eighth resolution

The general meeting of shareholders resolves to decrease the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) by an amount of eighty-six million one hundred ninety-two thousand sixty-five pounds sterling (GBP 86,192,065) (the “Second Cancellation”). As a consequence of the Second Cancellation, Abacus shall receive an amount in cash corresponding to the amount by which the Company's non-share contribution/capital surplus account is being decreased. The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the Second Cancellation has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Ninth resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five pounds sterling (GBP 132,445) in order to bring it from its current amount of one million three hundred two thousand two hundred fifty-seven pounds sterling (GBP 1,302,257) up to a new amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred two pounds sterling (GBP 1,434,702) through the issuance of one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five (132,445) Class A Ordinary Shares with a par value of one pound sterling (GBP 1) each.

Subscription and payment

MB 28, represented as aforementioned, subscribes for all the newly issued one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five (132,445) Class A Ordinary Shares at an aggregate subscription price of one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five pounds sterling (GBP 132,445) to be paid through the conversion of a portion of the funds allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account amounting to one hundred and thirty-two thousand four hundred and forty-five pounds sterling (GBP 132,445). The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the payment of the newly issued Class A Ordinary Shares has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Tenth resolution

The general meeting of shareholders resolves to decrease the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) by an amount of thirty-four million one hundred sixty thousand four hundred ninety-nine pounds sterling (GBP 34,160,499) (the “Third Cancellation”). The amount by which the Company's non-share contribution/capital surplus account is being decreased through the Third Cancellation shall remain outstanding in the form of a receivable held by MB 28 against the Company. The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the Third Cancellation has been evidenced to the undersigned notary by balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Eleventh resolution

The general meeting of shareholders resolves to decrease the amount allocated to the Company's non-share contribution/capital surplus account (Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) by an amount of nine million six hundred nine thousand seven hundred twenty-one pounds sterling (GBP 9,609,721) (the “Fourth Cancellation”). As a consequence of the Fourth Cancellation, MB 28 shall receive an amount in cash corresponding to the amount by which the Company's non-share contribution/capital surplus account is being decreased. The availability to the Company of sufficient funds to proceed with the Fourth Cancellation has been evidenced to the undersigned notary by interim balance sheets of the Company as at 22 December 2015, a copy of which will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Twelfth resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of seven pound sterling (GBP 7.00) in order to bring it from its current amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred two pounds sterling (GBP 1,434,702) up to a new amount of one million four hundred thirty-four thousand seven hundred nine pounds sterling (GBP 1,434,709) through the issuance of one (1) Class D-1 Share, one (1) Class D-2 Share, one (1) Class D-3 Share, one (1) Class D-4 Share, one (1) Class D-5 Share, one (1) Class D-6 Share and one (1) Class D-7 Share, with a par value of one pound sterling (GBP 1) each, each of them to be subscribed for by a new shareholder.

The general meeting of shareholders, therefore, further resolves to approve and to record the subscription of the newly issued one (1) Class D-1 Share, one (1) Class D-2 Share, one (1) Class D-3 Share, one (1) Class D-4 Share, one (1) Class D-5 Share, one (1) Class D-6 Share and one (1) Class D-7 Share by Meyer Bergman European Retail Partners II Scottish Limited Partnership, a limited partnership registered in Scotland under registration number SL 9810 whose principal place of business is located at 5th floor, Quartermile Two, Lister Square, Edinburgh EH3 9GL, United Kingdom (“MB Europe”) as follows:

Intervention Subscription and payment

- Then intervenes the following new shareholder:

MB Europe, prenamed, here represented by Mr. Stéphane Joly-Meunier, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a duly given proxy, who declares to subscribe for one (1) new Class D-1 Share, one (1) new Class D-2 Share, one (1) new Class D-3 Share, one (1) new Class D-4 Share, one (1) new Class D-5 Share, one (1) new Class D-6 Share and one (1) new Class D-7 Share with a par value of one pound sterling (GBP 1.00) each at an aggregate subscription price of seven pound sterling (GBP 7.00) to be allocated to the share capital of the Company.

The new D-1 Share, D-2 Share, D-3 Share, D-4 Share, D-5 Share, D-6 Share and D-7 Share have been entirely paid-in in cash, so that the amount of seven pound sterling (GBP 7.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The aforesaid proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

As a consequence of the previous share capital increases, the share capital of the Company is now comprised of one million four hundred and thirty-four thousand seven hundred and nine pound sterling (GBP 1,434,709), represented by (i) one hundred and seventy-nine thousand three hundred and thirty-eight (179,338) Class A Ordinary Shares, (ii) seven hundred and seventeen thousand three hundred and fifty-one (717,351) Class B Ordinary Shares, (iii) five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) Class C Ordinary Shares, (iv) one (1) Class D-1 Share, (v) one (1) Class D-2 Share, (vi) one (1) Class D-3 Share, (vii) one (1) Class D-4 Share, (viii) one (1) Class D-5 Share, (ix) one (1) Class D-6 Share and (x) one (1) Class D-7 Share.

Following the previous resolutions, the new shareholder, as represented here above, appears herewith the existing shareholders in order to deliberate and vote on the following remaining resolution:

Thirteenth resolution

The general meeting of shareholders resolves, subject to the approval of the above resolutions, to acknowledge the resignation of Walter Tocco as class B manager of the Company with effect as of the date of this present deed (the “Resignation”), and to grant full and irrevocable discharge to Walter Tocco for the performance of his duties as class B manager of the Company until the date of this present deed. Such discharge shall be reiterated at the occasion of the next annual general meeting of shareholders of the Company resolving upon the approval of the annual accounts of the Company for the financial year ending 31 December 2015.

The general meeting of shareholders resolves, subject to the approval of the above resolutions, with effect as of the date of this present deed, to redesignate (i) Mr. Frédéric Gardeur, currently being a class B manager of the Company, into a class A manager, and (ii) Mr. Chu Shu Ki Simon, currently being a class A manager of the Company, into a class B manager (the “Redesignations”).

The general meeting of shareholders further resolves, subject to the approval of the above resolutions, to approve the appointment of the following persons as managers of the Company with effect as of the date of this present deed (the “Appointments”):

- Mr. William Heath, with professional address at 5, rue de Rochefort, L-2431 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born in Isleworth, United Kingdom on 26 January 1972, is appointed as class B manager for an undetermined period of time;

- Mr. Michael Fitzgerald, with professional address at 1100-10830 Jasper Avenue, T5J 2B3, Edmonton, Alberta, Canada, born in Ottawa, Canada, on 24 May 1954, is appointed as class C manager for an undetermined period of time; and

- Mr. Douwe Terpstra, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, born in Leeuwarden, the Netherlands, on 31 October 1958, is appointed as class C manager for an undetermined period of time.

The general meeting of shareholders acknowledges that, following the above Resignation, Redesignations and Appointments, the board of managers of the Company shall be constituted as from the date of the present deed as follows:

- Mr. Frédéric Gardeur, being a class A manager;
- Mr. Cho Shu Ki Simon, being a class B manager;
- Mr. William Heath, being a class B manager;
- Mr. Michael Fitzgerald, being a class C manager; and
- Mr. Douwe Terpstra, being a class C manager.

Fourteenth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the general meeting of shareholders resolves to fully restate the Company's articles of association which shall henceforth read as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Definitions. Affiliate has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Agreed Form means, in relation to any documents, the form of that document which is initialed for the purposes of identification by or on behalf of each of the parties;

Applicable Law means all laws (including, but not limited to, the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended), regulations, directives, statutes, subordinate legislation, common law and civil codes of any jurisdiction, all legally binding lawful judgments, orders, notices, instructions, decisions and awards of any court or competent authority or tribunal and all codes of practice having force of law;

Articles means the articles of association of the Company as may be amended from time to time;

Available Amount has the meaning given to it in Article 7.6.7;

Board means the board of Managers of the Company;

Board Approval or approval or approved by the Board means an approval given in accordance with the Shareholders' Agreement;

Budget means the budget for the Group for a Financial Year set under the Shareholders' Agreement;

Budgets means, collectively, the budgets for the Company and the Propcos for a Financial Year set under the Shareholders' Agreement;

Business means the business of the Group as further described in the Shareholders' Agreement;

Business Day means a day other than a Saturday, Sunday or public holiday on which banks are generally open in London, Luxembourg, China and Hong Kong for normal business;

Business Plan means the business plan for the Company or a Propco for a Financial Year set under the Shareholders' Agreement;

Business Plans means, collectively, the business plans for the Company and the Propcos for a Financial Year set the Shareholders' Agreement;

Cancellation Value Per D-Share has the meaning given to it in Article 7.6.5;

Class A List has the meaning given to it in Article 16.1;

Class B List has the meaning given to it in Article 16.1;

Class C List has the meaning given to it in Article 16.1;

Class A Ordinary Shares means an "A" share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

Class A Shareholder means the holder of the Class A Ordinary Shares including any person to whom Class A Ordinary Shares have been transferred or issued in accordance with the provisions of the Articles and the Shareholders' Agreement;

Class B Ordinary Shares means an "B" share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and Shareholders' Agreement;

Class B Shareholder means the holder of the Class B Ordinary Shares including any person to whom Class B Ordinary Shares have been transferred or issued in accordance with the provisions of the Articles and the Shareholders' Agreement;

Class C Ordinary Shares means an "C" share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and Shareholders' Agreement;

Class C Shareholder means the holder of the Class C Ordinary Shares including any person to whom Class C Ordinary Shares have been transferred or issued in accordance with the provisions of the Articles and the Shareholders' Agreement;

Commitment means, with respect to each Shareholder, the aggregate amount of cash committed to be invested in the Company by such Shareholder by way of Contributions, as specified pursuant to the terms of Shareholders' Agreement;

Company Budget means the budget for the Company for a Financial Year set in the Shareholders' Agreement;

Company Business Plan means the business plan for the Company for a Financial Year set in the Shareholders' Agreement;

Company Expenses has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Contributing Shareholders has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Contribution means, with respect to any Shareholder, the amount of capital contributed to the Company by way of Shareholder Loan or equity (whether by the payment of Issue Price, share premium or otherwise);

Control has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

D-1 share means a "D-1" share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-2 share means a “D-2” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-3 share means a “D-3” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-4 share means a “D-4” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-5 share means a “D-5” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-6 share means a “D-6” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-7 share means a “D-7” share of 1 GBP in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in the Articles and the Shareholders' Agreement;

D-shares means, collectively, the D-1 shares, the D-2 shares, the D-3 shares, the D-4 shares, the D-5 shares, the D-6 shares, and the D-7 shares;

Development Manager has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Development Management Agreement means the development management agreement in respect of the development of each Property that may be entered into between the Development Manager and each Propco;

Distributable Cash means, with respect to any period, (a) all cash revenue and funds received by the Company from whatever source less (b) the sum of the following: (i) all funds expended for the acquisition of assets of the Company, and all funds contributed to Propcos during such period; (ii) other than Shareholder Loans payable pursuant to the Shareholders' Agreement or Priority Loans, all payments of principal and interest on indebtedness of the Company made during such period; and (iii) all cash expenditures made by the Company during such period. Distributable Cash shall be determined and distributed in British Pounds Sterling;

Equity Proportion means, in relation to a Shareholder, the total number of Ordinary Shares held by that Shareholder divided by the total number of Ordinary Shares in issue, expressed as a percentage;

Financial Year means a period starting on January 1 of any year and ending on December 31 of the same year;

Group means the Company and its Subsidiaries from time to time and Group Company means any of them;

Initial Budget has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Initial Business Plan has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Interest means, in relation to any person, any direct or indirect financial or commercial interest of that person or its Affiliates arising from any existing or proposed arrangement, contract, litigation or other proceeding between any Group Company and that person or any of its Affiliates, where such arrangement, contract, litigation or other proceeding can be reasonably considered to be material in the context of the business of the Group taken as a whole, including, but not limited to, holding Shares and Shareholder Loans;

Investment Management Agreement means any investment management agreement that may have been entered into by and between the Company, the Investment Manager, the Propcos and the Development Manager;

Investment Manager has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

IRR means the annual discount rate that results in a net present value equal to zero when such discount rate is applied to (i) a Shareholder's Contributions to the Company (other than Priority Loans and Preference Share Conversion Loans), including any Contributions for Company Expenses, as outflows and (ii) the receipt by such Shareholder of distributions from the Company (other than (x) repayment of Priority Loans and Preference Share Conversion Loans and (y) any amounts received by the Class B Shareholder pursuant to the Shareholders' Agreement or the Class A Shareholder pursuant to the Shareholders' Agreement), as inflows. The IRR shall be calculated to reflect the actual dates of all such distributions from / contributions to the Company, using the XIRR function in Microsoft Excel;

Management Fee has the meaning given in the Investment Management Agreement;

Manager means a manager (gérant) of the Company;

MB Carryco has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

MB Investor has the meaning given in the Shareholders' Agreement;

Ordinary Shares means, collectively, the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares and the Class C Ordinary Shares;

Other Shareholder has the meaning given to it in Article 26.1 (c);

Preference Share Conversion Loans has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Priority Loan has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Propco Board means the board of directors for a Propco;

Propco Directors means a director appointed to a Propco Board;

Propcos means each of the companies listed in the Shareholders' Agreement and each a Propco;

Properties means each of the properties listed in the Shareholders' Agreement;

Relevant Class of D-Shares has the meaning given to it in Article 7.6.2;

Shares means the Ordinary Shares and the D-shares;

Shareholder means a registered holder of Shares who is party to the Shareholders' Agreement as an original party;

Shareholders' Agreement means any shareholders' agreement that may have been entered into between the shareholders of the Company as amended from time to time;

Shareholder Loan means any shareholders' current accounts, profit participating loans, interest bearing and interest free loans or any other form of loans, notes or bonds entered into between the Company and the Shareholders or issued by the Company to the Shareholders on identical terms and pro rata in accordance with their respective holdings of Shares (save for Preference Share Conversion Loans where expressly excluded in the Shareholders' Agreement);

Subsidiary has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

Total Cancellation Amount has the meaning given to it in Article 7.6.3.

Art. 2. Name. There hereby exists among the Shareholders a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of “MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l.” (the “Company”).

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the Articles.

Art. 4. Purpose.

4.1. The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

4.2. Subject to and in accordance with Article 18, the Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest (each a subsidiary) or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company;

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- acquire and sell real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

4.3. Subject to and in accordance with Article 18, the Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

4.4. - act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 5. Registered office.

5.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

5.2. Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the Board.

5.3. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the Articles.

5.4. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and Transfer of shares

Art. 6. Share capital.

6.1. The Company's share capital is set at one million four hundred and thirty-four thousand seven hundred and nine pounds sterling (GBP 1,434,709), represented by:

(i) one hundred and seventy-nine thousand three hundred and thirty-eight (179,338) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”),

(ii) seven hundred and seventeen thousand three hundred and fifty-one (717,351) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”),

(iii) five hundred and thirty-eight thousand thirteen (538,013) class C ordinary shares (the “Class C Ordinary Shares”),

(iv) one (1) class D-1 share (the “D-1 share”),

(v) one (1) class D-2 share (the “D-2 share”),

(vi) one (1) class D-3 share (the “D-3 share”),

(vii) one (1) class D-4 share (the “D-4 share”),

(viii) one (1) class D-5 share (the “D-5 share”),

(ix) one (1) class D-6 share (the “D-6 share”),

(x) one (1) class D-7 share (the “D-7 share” together with the D-1 shares, the D-2 shares, the D-3 shares the D-4 shares the D-5 shares the D-6 shares the “D-shares” and together with the Class A-Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares and the Class C Ordinary Shares, the “Shares” each a “Class”), with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each.);

6.2. Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the Articles.

6.3. Save as provided by the Shareholders' Agreement, any new Shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing Shareholders. Such Shares will be offered to the Shareholders in proportion to the number of Shares held by them in the Company's share capital. Subject to the Shareholders' Agreement, the Board shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. However, the general meeting of the Shareholders, called to resolve upon an increase of the Company's share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing Shareholders. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of the Articles, subject to the Shareholders' Agreement.

Art. 7. Shares.

7.1. The Company's share capital is divided into Shares, each of them having the same nominal value.

7.2. The Company may have one or several Shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

7.3. Unless otherwise provided in the present Articles or the Shareholder's Agreement, distributions to the Shareholder's on their Shares, by way of dividend, redemption or otherwise, shall be made in accordance with the distribution rules set out in Article 26.

7.4. The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding any of the Shareholders shall not cause the Company's dissolution.

7.5. The Company may repurchase or redeem its own Shares under the condition that the repurchased or redeemed Shares be immediately cancelled and the share capital reduced accordingly. Any restrictions to the transferability of Shares set forth in these Articles shall not apply to any redemption of Shares made in accordance with this article 7.5.

7.6. Redemption of D-shares

7.6.1. The D-shares may be repurchased by the Company. The repurchase of the D-shares shall be made i) in accordance with these Articles and the Shareholders' Agreement, ii) in reverse numerical order of the Classes, starting with the D7-shares and iii) to the extent that distribution in accordance with Article 25 are due to the D-shares of the Class to be repurchased.

7.6.2. Subsequent Classes of D-shares shall only become available for repurchase once all the Shares of the preceding Class have been repurchased in full. Each Class becoming available for repurchase according to the rule specified in this article 7 shall be referred to as the “Relevant Class of D-Shares”.

7.6.3. The Relevant Class of D-shares shall be repurchased and cancelled for an aggregate price equal to the fair market value of such Class as determined in accordance with article 7.6.6 below (the “Total Cancellation Amount”).

7.6.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class (in the order provided for in article 7.6.1), such Class gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class to the Available Amount (as defined below) and the holders of D-shares of the repurchased and cancelled Class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each D-share of the Relevant Class of D-shares held by them and cancelled.

7.6.5. The cancellation value per D-Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined below) by the number of D-shares in issue in the class of D-shares to be repurchased and cancelled (the “Cancellation Value Per D-Share”).

7.6.6. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not more than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class. The Total Cancellation Amount for each Class shall be the Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled) of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the Board provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled). The Board can choose to include or exclude in its

determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share or assimilated premium either in part or in totality.

7.6.7. The available amount shall be the total amount of distribution to which the holders of the relevant D-shares are entitled to pursuant to the distribution rules set out in Article 24 and in accordance with the Articles and the Shareholders' Agreement (the "Available Amount").

7.6.8. Upon the repurchase and cancellation of the D-shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

7.7. The Shares are in registered form.

Art. 8. Register of Shareholders.

8.1. A register of the Shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. This register of the Shareholders will in particular contain the name of each Shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the last known business address, the number of Shares held by such Shareholder, any Transfer of Shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such Transfer pursuant to the Articles as well as any security rights granted on Shares.

8.2. Each Shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a Shareholder received by it.

Art. 9. Ownership and Transfer of Shares.

9.1. Proof of ownership of Shares may be established through the recording of a Shareholder in the register of Shareholders. Certificates of the recordings in the register of Shareholders will be issued and signed by the chairman of the Board, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant Shareholder.

9.2. The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that Share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a Share held by several owners until one owner has been designated.

9.3. The Company's Shares are freely transferable among existing Shareholders, without prejudice to the rules provided in this respect by the Shareholders' Agreement.

9.4. Transfer Restrictions

9.4.1. General Transfer Restrictions

Except for any Transfer authorized pursuant to the Shareholders' Agreement, each Shareholder agrees that it will not Transfer any Shares to a non-Shareholder at any time. No Transfer of any Shares in violation of the Articles, the Shareholders' Agreement or the Company Act shall be made or recorded on the register or books of the Company, and any such Transfer shall be void and of no effect. Any transferee of any Shares or any interest in or right to acquire Shares if not already a party to the Shareholders' Agreement and bound by the provisions hereof, must prior to such Transfer agree in writing to become a party to, and to be bound by the provisions of the Shareholders' Agreement, and to hold any Shares (or any interest in or right to acquire Shares) so transferred, subject to the further provisions set forth in this respect in the Shareholders' Agreement.

9.4.2. Special Transfer Provisions

9.4.2.1 Save as otherwise provided in the Shareholders' Agreement, any transfer of Shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarised form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which any member of the Board may record the transfer in the register of the Shareholders.

C. General meeting of shareholders

10. Powers of the general meeting of Shareholders.

10.1. The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of Shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

10.2. If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of Shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these Articles, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these Articles is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

10.3. The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these Articles, but without prejudice to the provisions in the Shareholders' Agreement.

10.4. In case of plurality of Shareholders and if the number of Shareholders does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of Shareholders, the Shareholders may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the law and as provided in the Shareholders' Agreement. To the extent applicable, the provisions of these Articles regarding general meetings of Shareholders shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

11. Convening general meetings of Shareholders.

11.1. The general meeting of Shareholders of the Company may at any time be convened by the Board, by the statutory auditor(s), if any, or by a Shareholder, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

11.2. In case the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, an annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual general meeting of Shareholders must be convened within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

11.3. Save as otherwise provided in the Shareholders' Agreement, the convening notice for any general meeting of Shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each Shareholder by registered letter at least ten (10) Business Days prior to the date scheduled for the meeting.

11.4. If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of Shareholders may be held without prior notice.

12. Conduct of general meetings of Shareholders - vote by resolution in writing.

12.1. A board of the meeting shall be formed at any general meeting of Shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of Shareholders and who need neither be Shareholders, nor members of the Board. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and the Shareholders' Agreement.

12.2. An attendance list must be kept at any general meeting of Shareholders.

12.3. Quorum and vote

12.3.1. Each Share entitles to one (1) vote.

12.3.2. Unless otherwise provided by law, by these Articles or the Shareholders' Agreement, resolutions of the Shareholders are validly passed when (i) the Class A Shareholder, the Class B Shareholder and the Class C Shareholder are present or represented at a meeting, and (ii) adopted by a majority of the votes validly cast.

12.3.3. If a quorum is not present at a meeting within thirty (30) minutes from the time specified for the meeting, or if during the meeting a quorum is no longer present, the meeting shall be adjourned for at least five (5), but no more than ten (10), Business Days (excluding the date of the original meeting and the date of the adjourned meeting) to the same place and time of day.

12.3.4. Reserved Matters

For the purpose of resolving on the matters set out below and any other specific items which may be considered "Reserved Matters" in the Shareholders' Agreement, the resolutions relating to such "Reserved Matters" shall require the unanimous approval of the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares and Class C Ordinary Shares.

(1) Articles: Amend or repeal the Articles or adopt a new articles of association;

(2) Variation of class rights: Vary any rights attaching to any class of the Shares;

(3) Issue of Securities: Issue any Shares, grant any person rights to be issued any Shares or vary or exercise any discretion in relation to the terms of issue of any Shares;

(4) Changes to capital structure: Purchase, redeem or otherwise reorganise the Company's share capital, including by way of reduction of capital, buy-back or redemption of securities, conversion of securities from one class to another or consolidation and subdivision of shares;

(5) Dividends and Distributions: Any decision to not distribute Distributable Cash to repay a Priority Loan while a Priority Loan is outstanding;

(6) Auditors: Change the auditors of the Company, other than to one of the Big "4" accounting firms, i.e., PricewaterhouseCoopers LLP, Deloitte, Ernst & Young LLP and KPMG, LLP;

(7) Winding-up: Appoint any administrator, liquidator, provisional liquidator, receiver, receiver and manager or equivalent officer to the Company or take any step to dissolve or wind up the Company (other than insolvency);

(8) Sale or cessation of the Business: Sell, transfer or cease to carry on all or a substantial part of the Business whether by way of sale of shares, sale of assets or some other arrangement and whether by a single transaction or series of transactions, related or not;

(9) Alteration to the Business: Cease or make any material alteration to the general nature or scope of the Business;

(10) Managers' remuneration: Pay any remuneration, fees or benefits to a Manager or a Propco Director,

(11) Authorisation, agreement or negotiation: Authorise or agree to do, or enter into negotiations with any person concerning, any of the matters referred to in Article 12.3.4;

(12) Listing: Take steps to list any Shares on a stock exchange or publicly traded market;

(13) Managers: Appoint or remove from office any Manager other than in accordance with the Articles and the Shareholders' Agreement;

(14) Committees: Establish any committee of the Board, appoint or remove any director to or from any such committee or establish terms of reference for any such committee, provided that such committees shall be required to adhere to the requirements and standards of the Board as set forth herein;

(15) Employment: Change the terms and conditions of the appointment of any Manager.

12.4. A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing another person, Shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all Shareholders.

12.5. Subject to the Shareholders' Agreement, any Shareholder who participates in a general meeting of Shareholders by conference-call, videoconference or by any other means of communication which allow such Shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

12.6. Each Shareholder may vote at a general meeting of Shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking with a cross the appropriate box. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of Shareholders which they relate to.

12.7. The Board may determine all other conditions that must be fulfilled by the Shareholders for them to take part in any general meeting of Shareholders provided such conditions comply with the provisions of the Shareholders' Agreement.

13. Minutes of general meetings of Shareholders.

13.1. The board of any general meeting of Shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any Shareholder who requests to do so.

13.2. The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3. Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

D. Management

14. Powers of the Board.

14.1. The Company shall be managed by one or several managers, who need not be Shareholders of the Company. In case of plurality of managers, and save where otherwise provided within these Articles, the managers shall form a Board being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers. To the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these Articles, a reference to the "Board" used in these Articles is to be construed as being a reference to the "sole manager".

14.2. The Board is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these Articles to the Shareholder(s).

14.3. The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company

15. Composition of the Board. The Board shall consist of up to five (5) Managers. There shall be three (3) classes of managers, the Class A Managers, the Class B Managers and the Class C Managers. The Board shall at any time be composed of up to one (1) Class A Manager, two (2) Class B Managers and two (2) Class C Managers. It must choose from among the Class A Managers a chairman of the Board. It may also choose a secretary, who needs neither be a Shareholder, nor a member of the Board. The majority of Managers shall be Luxembourg resident.

16. Election and removal of managers and term of the office.

16.1. The Class A Manager, the Class B Managers and the Class C Managers who shall be the only Managers of the Company, shall be elected by the general meeting of Shareholders from the lists of candidates submitted by each of the Class A Shareholder, the Class B Shareholder and the Class C Shareholder, respectively in accordance with the Shareholders' Agreement. The general meeting of Shareholders shall further determine the term of their respective office in accordance with the Shareholders' Agreement. The remuneration, if any, of any Manager, shall be agreed in writing among the Shareholders.

16.2. Each of the Class A Shareholder, Class B Shareholder and Class C Shareholder shall be entitled at any time and from time to time to propose a list with names of candidates to be appointed by the general meeting of Shareholders of the Company as, (i) in the case of the Class A Shareholder, Class A Manager (the "Class A List"), (ii) in the case of the Class B Shareholder, Class B Managers (the "Class B List") and (iii) in the case of the Class C Shareholder, Class C Managers (the "Class C List").

16.3. Any Manager may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of Shareholders but subject to the terms of the Shareholders' Agreement. In particular, each of the Class A Shareholder, the Class B Shareholder and the Class C Shareholder shall have the right to propose the removal of a Manager appointed following his

proposal and in accordance with the procedure described under article 16.2. above and to simultaneously propose a new Manager in replacement of the Manager to be removed, and the other Shareholders shall vote in favour of such a removal and replacement. A Manager, who is also a Shareholder of the Company, shall not be excluded from voting on his/her/its own revocation.

16.4. Any Manager may also be re-elected for successive terms.

17. Convening meetings of the Board.

17.1. Save as otherwise agreed among the Managers or as required within the context of the diligent conduct of the Company's business, the Board shall meet in Luxembourg in intervals of not less than every three month upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

17.2. Written notice of any meeting of the Board must be given to the Managers five (5) Business Days at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each Manager in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the Board are present or represented at a meeting of the Board or in the case of resolutions in writing pursuant to these Articles.

18. Conduct of meetings of the Board.

18.1. The chairman of the Board must be a Luxembourg resident and shall preside at all meetings of the Board. In his/her/its absence, the Board may appoint another Class A Manager as chairman pro tempore. All Board meetings must be held in Luxembourg.

18.2. Quorum

18.2.1. A quorum shall exist at any meeting if at least one (1) Class A Manager, one (1) Class B Manager and one (1) Class C Manager are present or represented, save as in the case of a conflict of interest between a Manager and the Company as defined in the Shareholders' Agreement and Article 18.8.2 of the Articles.

18.3. Vote

Save where otherwise provided in these Articles, resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the Board. The chairman shall not have a casting vote.

18.4. Observers

The Company may admit observers to the Board meetings from time to time in accordance with the Shareholders' Agreement.

18.5. Board Reserved Matters

18.5.1. For the purpose of resolving on the matters set out below and any other specific items which may be considered "Board Reserved Matters" in the Shareholders' Agreement, the resolutions relating to such Board Reserved Matters shall require the unanimous approval of all the Managers:

(1) Constitution: As the sole shareholder of the Propco amend or repeal a Propco's articles of association or adopt new articles of association for a Propco;

(2) Variation of class rights: As the sole shareholder of the Propcos vary any rights attaching to any class of the shares of any Propco;

(3) Issue of Securities: Issue any Shares, grant any person rights to be issued any Shares or vary or exercise any discretion in relation to the terms of issue of any Shares. As the sole shareholder of the Propcos, issue any shares in any Propco, grant any person rights to be issued any shares in a Propco or vary or exercise any discretion in relation to the terms of issue of any shares of a Propco;

(4) Changes to capital structure: Purchase, redeem or otherwise reorganise its share capital, including by way of reduction of capital, buy-back or redemption of securities, conversion of securities from one class to another or consolidation and subdivision of Shares. As the sole shareholder of the Propcos purchase, redeem or otherwise reorganise any Propco's share capital, including by way of reduction of capital, buy-back or redemption of securities, conversion of securities from one class to another or consolidation and subdivision of shares of a Propco;

(5) Contributions: Modify any Commitment or determine that additional funds are required by the Company in the amount of a Shortfall or any other relevant determination under the Shareholders' Agreement;

(6) Auditors: As the sole shareholder of the Propcos, change a Propco's auditors, other than to one of the Big "4" accounting firms, i.e., PricewaterhouseCoopers LLP, Deloitte, Ernst & Young LLP and KPMG, LLP;

(7) Insolvency or winding-up: Appoint any administrator, liquidator, provisional liquidator, receiver, receiver and manager or equivalent officer to the Company or take any step to dissolve or wind up the Company.

As the sole shareholder of the Propcos, appoint any administrator, liquidator, provisional liquidator, receiver, receiver and manager or equivalent officer to a Propco or take any step to dissolve or wind up a Propco;

(8) Sale or cessation of the Business: Sell, transfer or cease to carry on all or a substantial part of the Business whether by way of sale of shares, sale of assets or some other arrangement and whether by a single transaction or series of transactions, related or not;

As the sole shareholder of the Propcos, sell, transfer or cease to carry on all or a substantial part of the Business whether by way of sale of shares, sale of assets or some other arrangement and whether by a single transaction or series of transactions, related or not;

(9) Acquisitions: Acquire any shares or other securities in any body corporate, trust or other entity, or acquire any material interest in any business or any property;

(10) Alteration to the Business: Cease or make any material alteration to the general nature or scope of the Business. As the sole shareholder of the Propcos, cease or make any material alteration to the general nature or scope of the Business;

(11) Joint Ventures: Enter into, vary the terms of or terminate any joint venture or partnership arrangement;

(12) Refinancing: Make any application or submit any business plan to any person for the purposes of securing additional or substitute finance;

(13) Managers' remuneration: As the sole shareholder of the Propcos, cause the Propcos to pay any remuneration, fees or benefits to a Propco Director;

(14) Authorisation, agreement or negotiation: Authorise or agree to do, or enter into negotiations with any person concerning, any of the matters referred to in the Shareholders' Agreement;

(15) Budget: Approve the Company Budget (other than the Initial Budget) or approve any non-clerical amendment to the Company Budget (including the Initial Budget);

(16) Business Plan: Approve the Company Business Plan (other than the Initial Business Plan) or approve any non-clerical amendment to the Company Business Plan (including the Initial Business Plan);

(17) Related Party Transactions: Other than the Development Management Agreement, the Investment Management Agreement and the Shareholder Loans, enter into any transaction with any Shareholder or any of its Affiliates or vary, waive or amend any agreement with any Shareholder or any of its Affiliates which in each case is: (a) outside the ordinary course of business; or (b) within the ordinary course of business but has a value of more than £50,000; or (c) not on commercial arm's length terms;

(18) Listing: Take steps to list any Shares on a stock exchange or publicly traded market;

(19) Litigation: Beginning or settling any material legal or arbitration proceedings (other than routine debt collection);

(20) Accounting issues: Change the Financial Year end or (except insofar as is necessary to comply with International Financial Reporting Standards) the accounting policies or practices of any Group Company;

(21) Managers: As the sole shareholder of the Propcos, appoint or remove from office any director of a Propco (other than in accordance with Shareholders' Agreement);

(22) Committees: Establish any committee of the Board, appoint or remove any director to or from any such committee or establish terms of reference for any such committee, provided that such committees shall be required to adhere to the requirements and standards of the Board as set forth herein;

(23) Guarantees: Give any guarantees or indemnities by the Company;

(24) Power of Attorney: Grant any power of attorney by the Company;

(25) Capital Account Expenditure: Incur expenditure on capital account up other than the amounts expressly set out in the Company Budget;

(26) Borrowing: Borrow any money (other than a Priority Loan and any Shareholder Loan permitted pursuant to the Shareholders' Agreement);

(27) Lending: Make any loan or grant any credit other than loans between members of the Group;

(28) Prepayment of Loan: Prepay any loan (other than a Priority Loan);

(29) Book Debts: Factor or assign any book debts;

(30) Redemption: Create or redeem any mortgage, charge, debenture or other security save as expressly contemplated under the Shareholders' Agreement;

(31) Unusual Contract: Other than the Development Management Agreement, the Investment Management Agreement and those agreements expressly accounted for in the annual Budget, enter into any contract or commitment, which:

a. is outside the ordinary course of business;

b. is unlikely to be profitable

c. is more than one (1) year;

d. would have extended payment terms; or

e. would involve a total outlay over the term of the contract in excess of GBP 125,000;

f. is otherwise abnormal or unusual.

(32) Tax Disclaimer: Make any claim, disclaimer, surrender, election or consent for tax purposes;

(33) Disposals: Transfer or dispose of any of the Company's property.

- (34) Interests: Create any interest over the property of the Company (including a security interest);
- (35) IP: Assign, license, transfer, dispose of or create any security interest over or otherwise dealing with any of the Company's intellectual property;
- (36) IP Registrations: Apply for registration of any intellectual property of the Company;
- (37) IP Lapses: Allow any registration of intellectual property of the Company to lapse or be cancelled;
- (38) Prosecuting IP Infringements: Prosecute any infringement action against parties other than partners or defending any action for revocation or cancellation or any other challenge to the validity of any intellectual property;
- (39) Restrictions on IP: Accepting any restrictions on the use of the Company's intellectual property;
- (40) Employment: Change the terms and conditions of employment of any manager of the Company other than a Manager, which shall require the approval of the Shareholders;
- (41) Investments: Acquire or dispose of any shares or other investment other than related to the Properties;
- (42) Bonus: Establish any bonus, profit-sharing or other incentive scheme for managers and/or employees of the Company or any Propco, other than the Managers;
- (43) Approval of Qualified Replacements: Approve a Qualified Replacement (as defined in the Investment Management Agreement) pursuant to Shareholders' Agreement; and
- (44) Termination of Development Management Agreement and Investment Management Agreement: Subject to Shareholders' Agreement, terminate (i) the Investment Management Agreement pursuant to its terms and (ii) the Development Management Agreement pursuant to its terms.

18.6. Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing any other Manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any Manager may represent one or several of his/her/its colleagues.

18.7. Any Manager who participates in a meeting of the Board by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority, provided that no Manager may participate in such meeting if he is physically present at the time of the meeting in the United Kingdom. A meeting of the Board held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

18.8. Manager Conflict

18.8.1. Subject to Article 18.7.2, if a Manager (i) has an Interest in any matter which conflicts or may conflict with the interests of the Company or the Business and which is to be considered or voted upon at a Board meeting or which is to be subject of a written resolution of the Managers or (ii) was appointed on a list proposed by a Shareholder who has an Interest in any matter which conflicts or may conflict with the interests of the Company or the Business and which is to be considered or voted upon at a Board meeting or which is to be subject of a written resolution of the Managers:

(a) unless the Manager has already given a general notice of such in accordance with Applicable Law, the Manager must without delay declare the Interest by giving written notice to each other Manager setting out the nature and extent of the Interest and the relation of the Interest to the affairs of the Company or the Business; and

(b) so long as the Manager complies with the paragraph (a) above but subject to Article 18.7.2, the Manager:

(i) is entitled to attend or participate in any discussion on matters that relate to the Interest;

(ii) is entitled to receive all information and advice received by the other Managers on matters that relate to the Interest;

(iii) is entitled to vote (and be counted in a quorum at a meeting) on matters that relate to the Interest; and

(iv) is entitled to retain benefits under any transaction relating to the Interest and the Company cannot avoid any such transaction merely because of the existence of the Interest.

18.8.2. Conflict between Interests and Company rights

(a) If a Manager has a conflict of Interest under Applicable Law, then he may attend but may not vote at a Board meeting of the Company, if Applicable Law prevents such Manager from voting on such matter

(b) If a Manager is precluded from voting on a matter pursuant to this Article 18.7.2., the quorum for any vote on such matter are the Managers who are entitled to vote on the matter.

19. Minutes of meetings of the Board.

19.1. The secretary, or if no secretary has been appointed, the chairman, shall draw minutes of any meeting of the Board, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

19.2. The sole manager, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

19.3. Any copy and excerpt of any such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the Board, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

20. Daily management of the Company. The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several Managers or to any other person, Shareholder or

not, acting alone or jointly as agent of the Company. At any time and for as long as the Company is managed by a Board established and composed in accordance with the Articles, the daily management shall be delegated to one or several Managers, each acting individually. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the Board.

21. Dealings with third parties. Where any matter has been duly approved in the manner contemplated in these Articles, the Company will be bound towards third parties by the signature of one (1) Class A Manager, one (1) Class B Manager and one (1) Class C Manager. The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the Board.

E. Supervision

22. Statutory auditor(s) - independent auditor(s).

22.1. In case the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, its operations shall be supervised by one or several statutory auditors, who may be Shareholders or not.

22.2. The general meeting of Shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of Shareholders.

22.3. Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of Shareholders.

22.4. The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

22.5. The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

22.6. In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a Shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these Articles relating to the convening and conduct of meetings of the Board shall apply.

22.7. If the Shareholders appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

22.8. The appointment or replacement of the auditor of the Company shall be proposed by or only made with the consent of the Class A Managers or A-Shareholders, as applicable.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

23. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

24. Distributions and Profits.

24.1. D-shares General Distribution Right

In the event that Distributable Profits fall due to the D-Shareholder in accordance with Article 26, such amounts to be distributed to the D-shares shall be allocated as follows:

(i) D-1 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point seven per cent (1.7%) per year of the nominal value of the D-1 shares issued by the Company;

(ii) D-2 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point six per cent (1.6%) per year of the nominal value of the D-2 shares issued by the Company;

(iii) D-3 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point five per cent (1.5%) per year of the nominal value of the D-3 shares issued by the Company;

(iv) D-4 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point four per cent (1.4%) per year of the nominal value of the D-4 shares issued by the Company;

(v) D-5 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point three per cent (1.3%) per year of the nominal value of the D-5 shares issued by the Company;

(vi) D-6 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point two per cent (1.2%) per year of the nominal value of the D-6 shares issued by the Company;

(vii) D-7 shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point one per cent (1.1%) per year of the nominal value of the D-7 shares issued by the Company.

24.2. Profits

Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be used by the Shareholders in accordance with any Shareholders' Agreement and the Articles. The Board is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient and in accordance with any Shareholders' Agreement and the Articles.

G. Liquidation

25. General Terms.

25.1. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

25.2. The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed in accordance with any Shareholders' Agreement and Article 26.

26. Specific Terms and Distribution of Distributable Cash.

26.1. Subject to the Shareholders' Agreement, all Distributable Cash to be distributed pursuant to Article 26 and all amounts distributed in the winding up and liquidation of the Company shall be distributed, and payments shall be made between Shareholders as follows:

(a) First, to the Class A Shareholder and the Class C Shareholder pro-rata according to their funding of the Preference Share Conversion Loan, until the Preference Share Conversion Loan has been fully repaid;

(b) Second, if and to the extent there has been any Priority Loan(s), 100% to the Contributing Shareholders making such Priority Loan(s) pro-rata on the basis of the amount of each Priority Loan so funded, and if more than one Priority Loan has been funded, then to the first of such Priority Loans funded and then sequentially until the last funded, until such Priority Loan(s) and all related interest and expenses (including expenses of the Company) are fully repaid; and otherwise

(c) Third, the amounts allocated to the Class A Shareholder shall be distributed to the Class A Shareholder, and the amounts allocated to the Class B Shareholder and the Class C Shareholder pursuant to the Shareholders' Agreement, shall be distributed as between those Shareholders (each an "Other Shareholder") and the Class D Shareholder on a Shareholder-by-Shareholder basis as follows:

(i) 100% to the Other Shareholder until such Other Shareholder has received aggregate distributions on its Shares and Shareholder Loans (excluding for the avoidance of doubt distributions in repayment of Preference Share Conversion Loans or Priority Loans) pursuant to the Shareholders' Agreement to produce an IRR of 12%; then

(ii) (x) 20% to the Class D Shareholder and (y) 80% to the Other Shareholder until such Other Shareholder has received aggregate distributions on its Shares and Shareholder Loans (excluding for the avoidance of doubt, distributions in repayment of Preference Share Conversion Loans or Priority Loans) pursuant to the Shareholders' Agreement and (ii) sufficient to produce an IRR of 16%;

(iii) Thereafter, (x) 35% to the Class D Shareholder and (y) 65% to the Other Shareholder.

H. Conflict with the shareholders' agreement and governing law

27. Conflict with the Shareholders' Agreement. If any provision of the Articles at any time conflicts or is inconsistent with the provisions of the Shareholders' Agreement: (i) the provisions of the Shareholders' Agreement are to prevail to the extent of the conflict or inconsistency, (ii) the Articles will be taken to be read and interpreted accordingly, and (iii) the Articles must be amended to the extent necessary in accordance with the Shareholders' Agreement.

28. Governing law. These Articles shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Luxembourg Company law dated 10 August 1915, as amended.

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at EUR 8,500.-

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-deux décembre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. MBERP II (Luxembourg) 28 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 12C, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198.536 («MB 28»),

représentée aux présentes par Monsieur Stéphane Joly-Meunier, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée; et

2. Abacus Concept Limited, une société constituée à Hong-Kong, immatriculée sous le numéro 2285755 et dont le siège social se trouve au 55/F, Bank of China Tower, 1 Garden Road, Central Hong Kong («Abacus»),

représentée aux présentes par Madame Solange Wolter-Schieres, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée.

Les procurations, paraphées ne varient par les mandataires des parties comparantes et par le notaire, sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesdites parties comparantes sont toutes les associés, représentant l'intégralité du capital social de MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l. (ci-après, la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198.538, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 8 juillet 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2399 du 4 septembre 2015. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 novembre 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, déclarent avoir renoncé à toute exigence de convocation et l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Création de dix nouvelles catégories de parts sociales dénommées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A», «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B», «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C», «Parts Sociales D-1», «Parts Sociales D-2», «Parts Sociales D-3», «Parts Sociales D-4», «Parts Sociales D-5», «Parts Sociales D-6» et «Parts Sociales D-7», conversion des quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires existantes, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, en quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, et réattribution du montant de quarante-six millions huit cent quarante-six mille quatre cent onze livres sterling (GBP 46.846.411) actuellement attribué au Compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - rattaché auxdites Parts Sociales Ordinaires au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres;

2. augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-dix-sept mille huit cent cinq livres sterling (GBP 277.805) représenté par quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Préférentielles d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, à un nouveau montant de huit cent quinze mille huit cent dix-huit livres sterling (GBP 815.818) par l'émission de cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune;

3. distribution aux porteurs de Parts Sociales Préférentielles de la Société d'un dividende préférentiel d'un montant de quatre millions quatre cent quatorze mille deux cent deux livres sterling (GBP 4.414.202);

4. conversion de deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Préférentielles d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1, 00) chacune en deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1, 00)

5. réattribution d'un montant de deux cent trente millions six cent quatre-vingt et un mille deux cent quatre-vingt livres sterling (GBP 230.681.280) attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - rattaché aux Parts Sociales Préférentielles au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres;

6. augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de huit cent quinze mille huit cent dix-huit livres sterling (GBP 815.818) représenté par quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, à un nouveau montant de un million trois cent deux mille deux cent cinquante-sept livres sterling (GBP 1.302.257) par l'émission de quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf (486.439) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune;

7. réduction du montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de cent trente-trois millions neuf cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante-huit livres sterling (GBP 133.959.858);

8. réduction du montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de quatre-vingt-six millions cent quatre-vingt-douze mille soixante-cinq livres sterling (GBP 86.192.065);

9. augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de un million trois cent deux mille deux cent cinquante-sept livres sterling (GBP 1.302.257) représenté par quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, sept cent dix-sept mille trois cent cinquante et un (717.351) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, à un nouveau montant de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent deux livres sterling (GBP 1.434.702) par l'émission de cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq (132.445) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune;

10. réduction de montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de trente-quatre millions cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling (GBP 34.160.499);

11. réduction du montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de neuf millions six cent neuf mille sept cent vingt et un livres sterling (GBP 9.609.721);

12. augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent deux livres sterling (GBP 1.434.702) représenté par cent soixante-dix-neuf mille trois cent trente-huit (179.338) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, sept cent dix-sept mille trois cent cinquante et un (717.351) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, à un nouveau montant de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent neuf livres sterling (GBP 1.434.709) par l'émission de une (1) Part Sociale D-1, une (1) Part Sociale D-2, une (1) Part Sociale D-3, une (1) Part Sociale D-4, une (1) Part Sociale D-5, une (1) Part Sociale D-6 et une (1) Part Sociale D-7 d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune;

13. constatation de la démission de Walter Tocco en tant que gérant de catégorie B de la Société, requalification de Frédéric Gardeur en tant que gérant de catégorie A de la Société, approbation de la requalification de Cho Shu Ki Simon en tant que gérant de catégorie B de la Société; nomination de William Heath en tant que gérant de catégorie B de la Société, approbation de la nomination de Michael Fitzgerald et Douwe Terpstra en tant que gérants de catégorie C de la Société;

14. refonte complète des statuts de la Société; et

15. divers.

Ayant dûment considéré chaque point à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés approuve à l'unanimité, et requiert le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide (i) de créer dix nouvelles catégories de parts sociales dénommées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A», «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B», «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C», «Parts Sociales D-1», «Parts Sociales D-2», «Parts Sociales D-3», «Parts Sociales D-4», «Parts Sociales D-5», «Parts Sociales D-6» et «Parts Sociales D-7» et (ii) de convertir les quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires existantes, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, en quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, lesquelles quarante-six mille huit cent quatre-vingt-treize (46.893) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A seront toutes reçues par MB 28. L'assemblée générale des associés décide par ailleurs de réattribuer le montant de quarante-six millions huit cent quarante-six mille quatre cent onze livres sterling (GBP 46.846.411) actuellement attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - rattaché auxdites Parts Sociales Ordinaires au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent trente-huit mille treize livres sterling (GBP 538.013) afin de le faire passer de son montant actuel de deux cent soixante-dix-sept mille huit cent cinq livres sterling (GBP 277.805) à un nouveau montant de huit cent quinze mille huit cent dix-huit livres sterling (GBP 815.818) par l'émission de cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales de Catégorie C, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, chacune d'entre elles devant être souscrite par un nouvel associé,

en conséquence, l'assemblée générale des associés décide en outre d'approuver et d'inscrire pour mémoire la souscription des Parts Sociales de Catégorie C nouvellement émises par AIMCo Re Holdings (Luxembourg) VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202238 («AIMCO») comme suit:

Intervention - Souscription et paiement

- Intervient alors le nouvel associé suivant:

AIMCO, susmentionné, représenté aux présentes par Madame Hida Ozveren, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, qui déclare souscrire cinq cent trente-huit mille treize (538.013) nouvelles Parts Sociales Ordinaires

de Catégorie C, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, pour un prix de souscription total de neuf millions trois cent soixante-neuf mille deux cent quarante-neuf livres sterling (GBP 9.369.249), dont cinq cent trente-huit mille treize livres sterling (GBP 538.013) seront attribuées au capital social de la Société et huit millions huit cent trente et un mille deux cent trente-six livres sterling (GBP 8.831.236) seront attribuées au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres.

La totalité des nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de neuf millions trois cent soixante-neuf mille deux cent quarante-neuf livres sterling (GBP 9.369.249) est désormais à la disposition de la Société, tel que justifié devant le notaire soussigné.

La prédite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Suite aux résolutions qui précèdent, le nouvel associé, tel que représenté ci-dessus, comparait ci-devant avec les associés existants afin de se prononcer et de voter sur les résolutions restantes qui suivent:

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de distribuer à Abacus, en tant que porteur de Parts Sociales Préférentielles un dividende préférentiel d'un montant total de quatre millions quatre cent quatorze mille deux cent deux livres sterling (GBP 4.414.202) correspondant au montant du Dividende Préférentiel auquel les Parts Sociales Préférentielles peuvent prétendre en application de l'article 6.1 des statuts de la Société à la date de la présente assemblée générale (l'«Intérêt Accru»). La disponibilité de fonds suffisants de la Société pour procéder au paiement de l'Intérêt Accru est démontrée au notaire soussigné par la présentation de comptes intérimaires de la Société en date du 22 décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide de convertir deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Préférentielles de la Société, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, en deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, lesquelles deux cent trente mille neuf cent douze (230.912) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B seront toutes reçues par Abacus.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés décide de réattribuer le montant de GBP deux cent trente millions six cent quatre-vingt et un mille deux cent quatre-vingt livres sterling (GBP 230.681.280), actuellement attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - rattaché aux Parts Sociales Préférentielles au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres.

Sixième résolution

L'Assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf livres sterling (GBP 486.439) afin de le faire passer de son montant actuel de huit cent quinze mille huit cent dix-huit livres sterling (GBP 815.818) à un nouveau montant de un million trois cent deux mille deux cent cinquante-sept livres sterling (GBP 1.302.257) par l'émission de quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf (486.439) Parts Sociales de Catégorie B, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune.

Souscription et paiement

Abacus, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, qui déclare souscrire quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf (486.439) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, pour un prix de souscription total de quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf livres sterling (GBP 486.439), payé par conversion d'une partie des fonds alloués au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres à hauteur de quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente-neuf livres sterling (GBP 486.439). La disponibilité de fonds suffisants de la Société pour procéder à la souscription des nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B est démontrée au notaire soussigné par la présentation de comptes intérimaires de la Société en date du 22 décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Septième résolution

L'assemblée générale des associés décide de diminuer le montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de cent trente-trois millions neuf cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante-huit livres sterling (GBP 133,959,858) (la «Première Annulation»). Le montant duquel le compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - est diminué par la Première Annulation demeurera exigible sous la forme d'une créance détenue par Abacus contre la Société. La preuve de la disponibilité de fonds suffisants pour la Société afin de réaliser la Première Annulation a été apportée au

notaire soussigné par le biais des comptes intermédiaires de la Société en date du 22 Décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Huitième résolution

L'assemblée générale des associés décide de diminuer le montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de quatre-vingt-six millions cent quatre-vingt-douze mille soixante-cinq livres sterling (GBP 86,192,065) (la «Deuxième Annulation»). En conséquence de la Deuxième Annulation, Abacus recevra un montant correspondant au montant duquel le compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - est diminué. La preuve de la disponibilité de fonds suffisants pour la Société afin d'opérer à la Deuxième Annulation a été apportée au notaire soussigné par le biais des comptes intermédiaires de la Société en date du 22 Décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq livres sterling (GBP 132.445) afin de le faire passer de son montant actuel de un million trois cent deux mille deux cent cinquante-sept livres sterling (GBP 1.302.257) à un nouveau montant de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent deux livres sterling (GBP 1.434.702) par l'émission de cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq (132.445) Parts Sociales de Catégorie A, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune.

Souscription et paiement

MB28, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, qui déclare souscrire cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq (132.445) Parts Sociales de Catégorie A, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, pour un prix de souscription total de cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq livres sterling (GBP 132.445), payé par conversion d'une partie des fonds alloués au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres à hauteur de cent trente-deux mille quatre cent quarante-cinq livres sterling (GBP 132.445). La disponibilité de fonds suffisants de la Société pour procéder à la souscription des nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A est démontrée au notaire soussigné par la présentation de comptes intermédiaires de la Société en date du 22 décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Dixième Annulation

L'assemblée générale des associés décide de diminuer le montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de trente-quatre millions cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling (GBP 34.160.499) (la «Troisième Annulation»). Le montant duquel le compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - est réduit par la Troisième Annulation demeurera exigible sous la forme d'une créance détenue par MB 28 contre la Société. La preuve de la disponibilité de fonds suffisants pour la Société afin d'opérer à la Troisième Annulation a été apportée au notaire soussigné par le biais des comptes de la Société en date du 22 décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Onzième résolution

L'assemblée générale des associés décide de diminuer le montant attribué au compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - d'un montant de neuf millions six cent neuf mille sept cent vingt et un livres sterling (GBP 9.609.721) (la «Quatrième Annulation»). En conséquence de la Quatrième Annulation, MB 28 recevra un montant correspondant au montant duquel le compte 115 du Plan Comptable Luxembourgeois - Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres - est diminué. La preuve de la disponibilité de fonds suffisants pour la Société afin d'opérer à la Quatrième Annulation a été apportée au notaire soussigné par le biais des comptes intermédiaires de la Société en date du 22 décembre 2015, dont un exemplaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Douzième résolution

L'Assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept livres sterling (GBP 7) afin de le porter de son montant actuel de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent deux livres sterling (GBP 1.434.702) à un nouveau montant de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent neuf livres sterling (GBP 1.434.709) par l'émission de (i) une (1) Part Sociale D-1, (ii) une (1) Part Sociale D-2, (iii) une (1) Part Sociale D-3, (iv) une (1) Part Sociale D-4, (v) une (1) Part Sociale D-5, (vi) une (1) Part Sociale D-6 et (vii) une (1) Part Sociale D-7, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, chacune d'entre elles devant être souscrite par un nouvel associé,

En conséquence, l'assemblée générale des associés décide d'approuver et d'inscrire pour mémoire la souscription des Parts Sociales D-1, Parts Sociales D-2, Parts Sociales D-3, Parts Sociales D-4, Parts Sociales D-5, Parts Sociales D-6 et Parts Sociales D-7 nouvellement émises par Meyer Bergman European Retail Partners II Scottish Limited Partnership, un

limited partnership immatriculé en Ecosse sous le numéro d'immatriculation SL 9810, dont l'établissement principal est sis au 5e étage, Quartermile Two, Lister Square, Edimbourg EH3 9GL, Royaume-Uni («MB Europe»), comme suit:

Intervention - Souscription et paiement

- Intervient alors le nouvel associé suivant:

MB Europe, susmentionnée, représentée aux présentes par Monsieur Stéphane Joly-Meunier, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, qui déclare souscrire (i) une (1) nouvelle Part Sociale D-1, (ii) une (1) nouvelles Part Sociale D-2, (iii) une (1) nouvelle Part Sociale D-3, (iv) une (1) nouvelle Part Sociale D-4, (v) une (1) nouvelle Part Sociale D-5, (vi) une (1) nouvelle Part Sociale D-6 et (vii) une (1) nouvelle Part Sociale D-7, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune, pour un prix de souscription total de sept (7) livres sterling (GBP 7), à attribuer au capital social de la Société.

La totalité des nouvelles Parts Sociales D-1, Parts Sociales D-2, Parts Sociales D-3, Parts Sociales D-4, Parts Sociales D-5, Parts Sociales D-6 et Parts Sociales D-7 ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de sept (7) livres sterling (GBP 7) est désormais à la disposition de la Société, tel que justifié devant le notaire soussigné.

La prédite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

En conséquence des précédentes augmentations de capital, le capital de la Société est désormais d'un montant de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent neuf livres sterling (GBP 1.434.709) représenté par (i) cent soixante-dix-neuf mille trois cent trente-huit (179.338) Parts Sociale Ordinaires de Catégorie A, (ii) sept cent dix-sept mille trois cent cinquante et un (717.351) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, (iii) cinq cent trente-huit mille treize (538.013) Parts Sociales Ordinaires de Catégories C, (iv) une (1) nouvelle Part Sociale D-1, (v) une (1) nouvelles Part Sociale D-2, (vi) une (1) nouvelle Part Sociale D-3, (vii) une (1) nouvelle Part Sociale D-4, (viii) une (1) nouvelle Part Sociale D-5, (ix) une (1) nouvelle Part Sociale D-6 et (x) une (1) nouvelle Part Sociale D-7.

A la suite des résolutions qui précèdent, le nouvel associé, tel que représenté ci-dessus, comparait ci-devant avec les associés existants afin de se prononcer et de voter sur les résolutions restantes qui suivent:

Treizième résolution

L'assemblée générale des associés décide, sous réserve de l'approbation des résolutions ci-avant, de prendre acte de la démission de Walter Tocco en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet en date des présentes (le «Retrait»), et d'accorder une décharge complète et irrévocable à Walter Tocco pour l'exécution de son mandat de gérant de catégorie B de la Société jusqu'à la date des présentes. Pareille décharge sera réitérée à l'occasion de la prochaine assemblée générale annuelle des associés de la Société appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

L'assemblée générale des associés décide, sous réserve de l'approbation des résolutions ci-avant, avec effet en date des présentes, de requalifier (i) M. Frédéric Gardeur, exerçant actuellement le mandat de gérant de catégorie B de la Société, en tant que gérant de catégorie A de la Société, et (ii) M. Chu Shu Ki Simon, exerçant actuellement le mandat de gérant de catégorie A de la Société, en tant que gérant de catégorie B de la Société (les «Requalifications»).

L'assemblée générale des associés décide, sous réserve de l'approbation des résolutions ci-avant, d'approuver la nomination des personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet en date des présentes (les «Nominations»):

- William Heath, ayant son adresse professionnelle 5 rue de Rochefort, L-2431 Luxembourg, né à Isleworth (Grande Bretagne) le 26 Janvier 1972, est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée;
- Michael Fitzgerald, ayant son adresse professionnelle 1100-10830 Jasper Avenue, T5J 2B3, Edmonton, Alberta, Canada, né à Ottawa (Canada) le 24 Mai 1954, est nommé gérant de catégorie C pour une durée indéterminée;
- Douwe Terpstra, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, né à Leeuwarden (Pays-Bas) le 31 Octobre 1958, est nommé gérant de catégorie C pour une durée indéterminée.

L'assemblée générale des associés prend acte que, suivant les Retrait, Requalifications et Nominations susmentionnés, le conseil de gérance de la Société sera constitué comme suit à compter de la date des présentes:

- M. Frédéric Gardeur, en tant que gérant de catégorie A;
- M. Cho Shu Ki Simon, en tant que gérant de catégorie B;
- M. William Heath, en tant que gérant de catégorie B;
- M. Michael Fitzgerald, en tant que gérant de catégorie C; et
- M. Douwe Terpstra, en tant que gérant de catégorie C.

Treizième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des associés décide de la refonte totale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Définitions. Affilié a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Forme Convenue signifie, à l'égard de tout document, la forme de ce document paraphé à des fins d'identification par ou pour le compte de chacune des parties;

Droit Applicable s'entend de toutes les lois (y compris, à titre non exhaustif, la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée), tous les règlements, directives, statuts, dispositions du droit dérivé, droit commun et codes civils de tout territoire, l'ensemble des jugements, ordonnances, avis, instructions, décisions et décisions de tout tribunal ou autorité compétente ayant force juridique contraignante, ainsi que l'ensemble des codes de pratique ayant force de loi;

Statuts s'entend des statuts de la Société, tels que modifiés en temps opportun;

Montant Disponible a la signification donnée à l'article 7.6.7;

Conseil s'entend du conseil de gérance de la Société;

Approbation du Conseil ou approbation ou approuvé par le Conseil signifie l'approbation donnée conformément aux dispositions du Pacte d'Associés;

Budget s'entend du budget consacré au Groupe pour un Exercice tel qu'établi selon les dispositions du Pacte d'Associés;

Budgets signifie, collectivement, les budgets consacrés à Société et aux Propcos pour un Exercice tel qu'établi selon les dispositions du Pacte d'Associés;

Activité signifie l'activité du Groupe telle que précisée plus avant dans le Pacte d'Associés;

Jour Ouvrable s'entend d'un jour, autre que les samedis, dimanches et les jours fériés, au cours duquel les banques sont généralement ouvertes à Londres, à Luxembourg, en Chine et à Hong Kong, aux fins de leur activité commerciale générale;

Business Plan signifie le plan d'affaires de la Société ou d'une Propco pour un Exercice tel qu'établi selon les dispositions du Pacte d'Associés;

Business Plans signifie, collectivement, les plans d'affaires de la Société et des Propco pour un Exercice tel qu'établi selon les dispositions du Pacte d'Associés;

Valeur d'Annulation par Part Sociale D a la signification donnée à l'article 7.6.5;

Liste de la Catégorie A a la signification donnée à l'article 16.1.

Liste de la Catégorie B a la signification donnée à l'article 16.1.

Liste de la Catégorie C a la signification donnée à l'article 16.1.

Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A s'entend d'une part sociale «A» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Associé de Catégorie A s'entend du titulaire des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, y compris toute personne en faveur de laquelle des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A ont été transférées ou émises conformément aux dispositions des Statuts et du Pacte d'Associés;

Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B s'entend d'une part sociale «B» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Associé de Catégorie B s'entend du titulaire des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, y compris toute personne en faveur de laquelle des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B ont été transférées ou émises conformément aux dispositions des Statuts et du Pacte d'Associés;

Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C s'entend d'une part sociale «C» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Associé de Catégorie C s'entend du titulaire des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, y compris toute personne en faveur de laquelle des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C ont été transférées ou émises conformément aux dispositions des Statuts et du Pacte d'Associés;

Engagement signifie, à l'égard de tout Associé, le montant total de liquidités que ledit Associé s'est engagé à investir dans la Société par voie d'Apports, tel que spécifié selon les dispositions du Pacte d'Associés;

Budget de la Société signifie le budget de la Société pour un Exercice tel qu'établi dans le Pacte d'Associés;

Business Plan de la Société s'entend du plan d'affaires de la Société pour un Exercice tel qu'établi dans le Pacte d'Associés;

Frais de la Société a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Associés Contributeurs a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Apport signifie, à l'égard de tout Associé, le montant de capital apporté à la Société par le biais d'un Prêt d'Associés ou capitaux propres (par le paiement du Prix d'Emission, d'une prime d'émission ou autrement);

Contrôle a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-1 s'entend d'une part sociale «D-1» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-2 s'entend d'une part sociale «D-2» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-3 s'entend d'une part sociale «D-3» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-4 s'entend d'une part sociale «D-4» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-5 s'entend d'une part sociale «D-5» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-6 s'entend d'une part sociale «D-6» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Part Sociale D-7 s'entend d'une part sociale «D-7» de GBP 1 dans le capital de la Société, assortie des droits et soumise aux restrictions prévu(e)s dans les Statuts ainsi que dans le Pacte d'Associés;

Parts Sociales D signifie, collectivement, les Parts Sociales D-1, les Parts Sociales D-2, les Parts Sociales D-3, les Parts Sociales D-4, les Parts Sociales D-5, les Parts Sociales D-6 et les Parts Sociales D-7;

Responsable du Développement (Development Manager) a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Contrat de Gestion du Développement (Development Management Agreement) s'entend du contrat de gestion du développement à l'égard du développement de chaque Propriété pouvant être conclu entre le Responsable du Développement et chaque Propco;

Espèces Distribuables signifie, eu égard à toute période, (a) l'ensemble des revenus et fonds en espèces reçus par la Société de quelque source que ce soit moins (b) la somme des éléments suivants: (i) l'ensemble des fonds consacrés à l'acquisition d'actifs de la Société et l'ensemble des fonds apportés aux Propcos au cours de cette période; (ii) mis à part les Prêts d'Associés payables conformément aux Prêts d'Associés ou aux Prêts Prioritaires, l'ensemble des paiements du principal et des intérêts à l'égard de l'endettement de la Société contracté au cours de cette période; et (iii) l'ensemble des dépenses en numéraire effectuées par la Société au cours de cette période. Les Espèces Distribuables seront déterminées et distribuées en livres sterling (GBP).

Proportion de Fonds Propres signifie, à l'égard d'un Associé, le nombre total de Parts Sociales Ordinaires détenues par ledit Associé divisé par le nombre total de Parts Sociales Ordinaires en circulation, exprimé en pourcentage;

Exercice signifie la période débutant le 1^{er} janvier de toute année donnée et se terminant le 31 décembre de la même année;

Groupe signifie la société et ses Filiales au fil du temps, et Société du Groupe signifie l'une d'entre elles;

Budget Initial a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Business Plan Initial a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Intérêt signifie, à l'égard de toute personne, tout intérêt financier ou commercial direct ou indirect de ladite personne ou de ses Affiliés résultant de tout accord, contrat, litige ou autre procédure existant ou proposé entre toute Société du Groupe et ladite personne ou l'un de ses Affiliés, lorsqu'un tel accord, contrat, litige ou autre procédure peut raisonnablement être considéré comme substantiel dans le contexte de l'activité du Groupe pris dans son ensemble, y compris notamment la détention de Parts Sociales et de Prêts d'Associés;

Contrat de Gestion des Investissements signifie le Contrat de Gestion des Investissements (Investment Management Agreement) pouvant être conclu à la date des présentes par et entre la Société, le Gestionnaire en Investissement, les Propcos et le Responsable du Développement;

Gestionnaire en Investissement a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

TIR signifie le taux interne de rentabilité, dont la valeur actuelle nette est égale à 0 lorsque ce taux d'actualisation est appliqué à (i) un Apport d'Associé à la Société (autre que les Prêts Prioritaires ou les Prêts de Conversion de Parts de Préférence), y compris tout Apport dédié aux Frais de la Société, en tant que flux entrants et (ii) l'obtention par ledit Associé de distributions de la Société (autres que (x) le remboursement de Prêts Prioritaires ou les Prêts de Conversion de Parts de Préférence) et (y) tous montants reçus par l'Associé de Catégorie B en vertu du Pacte d'Associé ou l'Associé de Catégorie A en vertu du Pacte d'Associés), en tant que flux sortants. Le TIR doit être calculé afin de refléter les dates actualisées des distributions de/ apport à la Société, en utilisant la fonction XIRR de Microsoft Excel.

Commission de Gestion a la signification donnée dans le Contrat de Gestion des Investissements;

Gérant s'entend d'un gérant de la Société;

Carryco MB a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Investisseur MB a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Parts Sociales Ordinaires signifie, collectivement, les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C;

Autre Associé a la signification donnée dans l'article 26.1 (c);

Prêt de Conversion de Parts de Préférence a la signification donnée dans le Pacte d'Associés.

Prêt Prioritaire a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Conseil Propco signifie le conseil d'administration d'une Propco;

Administrateurs Propco s'entend d'un administrateur nommé au Conseil d'une Propco;

Propcos s'entend de chacune des sociétés référencées dans le Pacte d'Associés (chacune, une Propco);

Propriétés signifie chacune des propriétés référencées dans le Pacte d'Associés;

Catégorie de Parts Sociales Pertinente a la signification donnée à l'article 7.6.2;

Parts Sociales signifie les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales D;

Associé signifie un titulaire nominatif de Parts Sociales participant au Pacte d'Associés en tant que partie initiale;

Pacte d'Associés s'entend du pacte d'associés pouvant être conclu en temps opportun entre les associés de la Société, tel que modifié au fil du temps;

Prêt d'Associé s'entend, à l'égard de tout associé, de tout compte courant, prêt avec participation aux bénéficiaires, prêts produisant un intérêt, prêts sans intérêt ou toute autre forme de prêts, billets ou obligations conclus entre la Société et les Associés ou émis par la Société en faveur des Associés selon des termes identiques et au prorata, sur la base du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent respectivement. (à l'exception des Prêts de Conversion de Parts de Préférence lorsque ceux-ci sont expressément exclu par le Pacte d'Associé);

Filiales a la signification donnée dans le Pacte d'Associés;

Montant d'Annulation Total a la signification donnée à l'article 7.6.3.

Art. 2. Nom. Il existe entre les Associés une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée portant la dénomination «MBERP II (Luxembourg) 27 S.à r.l.» (la «Société»).

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des Associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

Art. 4. Objet.

4.1. La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

4.2. Sous réserve et en application de l'article 18, la Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect (chacune, une filiale) ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière; et

- procéder à l'acquisition et à la vente de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

4.3. 2.3. La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet, la Société peut notamment:

- lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous quelque forme que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature, sous réserve des dispositions de la loi;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

4.4. - agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. Siège social.

5.1. Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

5.2. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du Conseil.

5.3. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des Associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

5.4. Il peut être créé, par une décision du Conseil, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales - Registre des associés - Propriété et transfert des parts sociales

Art. 6. Capital social.

6.1. La Société a un capital social de un million quatre cent trente-quatre mille sept cent neuf livres sterling (GBP 1,434,709), représenté par

(i) cent soixante-dix-neuf mille trois cent trente-huit (179,338) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A»),

(ii) sept cent dix-sept mille trois cent cinquante et un (717,351) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B»),

(iii) cinq cent trente-huit mille treize (538,013) parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C»),

(iv) une (1) part sociale de catégorie D1 (la «Part Sociale D-1»),

(v) une (1) part sociale de catégorie D2 (la «Part Sociale D-2»),

(vi) une (1) part sociale de catégorie D3 (la «Part Sociale D-3»),

(vii) une (1) part sociale de catégorie D4 (la «Part Sociale D-4»),

(viii) une (1) part sociale de catégorie D5 (la «Part Sociale D-5»),

(ix) une (1) part sociale de catégorie D6 (la «Part Sociale D-6»),

(x) une (1) part sociale de catégorie D7 (la «Part Sociale D-7»), ensemble avec la Part Sociale D-1, la Part Sociale D-2, la Part Sociale D-3, la Part Sociale D-4, la Part Sociale D-5 et la Part Sociale D-6, les «Parts Sociales D», et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, les «Parts Sociales»; chacune, une «Catégorie», d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune;

6.2. Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des Associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

6.3. A l'exception de ce qui est prévu dans le Pacte d'Associés, toute nouvelle Part Sociale à payer en espèces sera offerte par préférence aux Associés existants. Ces Parts Sociales seront offertes aux Associés en proportion du nombre de Parts Sociales détenues par eux dans le capital social de la Société. En application du Pacte d'Associés, le Conseil devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Toutefois, l'assemblée générale des Associés appelée à délibérer sur une augmentation du capital social de la Société, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des Associés. Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts en application du Pacte d'Associés.

Art. 7. Parts Sociales.

7.1. Le capital social de la Société est divisé en Parts Sociales ayant chacune la même valeur nominale.

7.2. La Société peut avoir un ou plusieurs Associés, étant précisé que le nombre maximum des Associés est limité à quarante (40), sauf disposition contraire de la loi.

7.3. Sauf disposition contraire dans les présents Statuts ou dans le Pacte d'Associés, toute distribution aux Associés sur leur Parts Sociales, par le biais de dividende ou de rachat ou autre, doit être réalisé en appliquant les règles de distribution prévues à l'article 26.

7.4. Le décès, l'incapacité juridique, la dissolution, la faillite ou tout autre évènement similaire concernant tout Associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

7.5. La Société pourra racheter ou retirer ses propres Parts Sociales, sous réserve d'une annulation immédiate des Parts Sociales rachetées ou retirées et d'une réduction du capital social en conséquence. Toute restriction à la transférabilité de Parts Sociales précisée dans les Statuts ne s'appliquera à aucun rachat de Parts Sociales effectué selon les dispositions du présent article 7.5 des Statuts.

7.6. Rachat des Parts Sociales D

7.6.1. Les Parts Sociales D pourront être rachetées par la Société. Le rachat des Parts Sociales D s'effectuera i) conformément aux dispositions des présentes et du Pacte d'Associés, ii) par ordre numérique décroissant des Catégories, en commençant par les Parts Sociales D-7 et iii) dans la mesure où des distributions selon l'article 25 sont à effectuer en faveur des Parts Sociales D de la Catégorie à racheter.

7.6.2. Les Catégories subséquentes de Parts Sociales D ne deviendront disponibles au rachat qu'une fois que l'intégralité des Parts Sociales de la Catégorie précédente aura été entièrement rachetée. Chaque Catégorie devenant disponible au rachat selon la règle spécifiée au présent article 7 s'entend d'une «Catégorie de Parts Sociales D Pertinente».

7.6.3. La Catégorie de Parts Sociales D Pertinente sera rachetée et annulée moyennant un montant total correspondant à la juste valeur de marché de la Catégorie en question, telle que déterminée selon les dispositions de l'article 7.6.6 ci-après (le «Montant d'Annulation Total»).

7.6.4. En cas de diminution du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une Catégorie (dans l'ordre prévu à l'article 7.6.1), ladite Catégorie donne droit à ses détenteurs, au prorata de leur participation dans la Catégorie en question, au Montant Disponible (tel que défini ci-après), et les détenteurs de Parts Sociales D de la Catégorie rachetée et annulée

recevront de la Société un montant correspondant à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-après) pour chaque Part Sociale D de la Catégorie de Parts Sociales D Pertinente détenue par eux et annulée.

7.6.5. La valeur d'annulation par Part Sociale D se calcule en divisant le Montant d'Annulation Total (tel que défini ci-après) par le nombre de Parts Sociales D en circulation dans la catégorie des Parts Sociales D à racheter et à annuler (la «Valeur d'Annulation par Part Sociale D»).

7.6.6. Le Montant d'Annulation Total correspond à un montant déterminé par le Conseil sur la base des comptes intermédiaires pertinents de la Société arrêtés à une date n'excédant pas huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie concernée. Le Montant d'Annulation Total pour chaque Catégorie correspond au Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale par part sociale à annuler) de la Catégorie pertinente au moment de l'annulation de la Catégorie concernée, à moins que le Conseil n'en décide autrement, pour autant toutefois que le Montant d'Annulation Total ne soit jamais supérieur audit Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale par part sociale à annuler). Le Conseil peut choisir d'inclure ou d'exclure de sa détermination du Montant d'Annulation Total la part librement distribuable ou la prime assimilée, en tout ou en partie.

7.6.7. Le montant disponible correspond au montant de distribution total auquel les porteurs des Parts Sociales D concernées ont droit selon les règles de distribution établies à l'article 24 et conformément aux Statuts et au Pacte d'Associés (le «Montant Disponible»).

7.6.8. A l'occasion du rachat et de l'annulation des Parts Sociales D de la Catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra exigible et payable par la Société.

7.7. Les Parts Sociales sont émises sous forme nominative.

Art. 8. Registre des Associés.

8.1. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout Associé. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque Associé, son domicile ou son siège social ou son siège principal, la dernière adresse connue de son établissement, le nombre de Parts Sociales détenues par tel Associé, tout Transfert de Parts Sociales, la date de la notification ou de l'acceptation par la Société de ce Transfert conformément aux présents Statuts ainsi que toutes garanties accordées sur des Parts Sociales.

8.2. Chaque Associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'Associé qu'elle a reçue.

Art. 9. Propriété et Transfert de Parts Sociales.

9.1. La preuve du titre de propriété concernant des Parts Sociales peut être apportée par l'enregistrement d'un Associé dans le registre des Associés. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du Conseil, par deux de ses membres ou par le gérant unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'Associé en question.

9.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. Si une Part Sociale est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de la Part Sociale à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

9.3. Les Parts Sociales de la Société sont librement cessibles entre Associés existants, sans préjudice des règles énoncées à cet égard dans le Pacte d'Associés.

9.4. Restrictions de Transfert

9.4.1. Restrictions de Transfert générales

A l'exception des Transferts autorisés selon les dispositions du Pacte d'Associés, chaque Associé s'engage à ne Transférer, à quelque moment que ce soit, aucune Part Sociale en faveur d'un non Associé. Aucun Transfert de Parts Sociales en violation des dispositions des Statuts, du Pacte d'Associés ou de la Loi ne saurait être effectué ou retranscrit dans le registre ou les livres de la Société, ces Transferts étant nuls et sans effet. Tout cessionnaire de Parts Sociales ou de tout intérêt ou droit permettant d'acquérir des Parts Sociales et qui n'est pas encore partie et soumis aux dispositions du Pacte d'Associés doit, avant un tel Transfert, adhérer par écrit au Pacte d'Associés pour y être lié par ses dispositions et accepter que les Parts Sociales (ou tout intérêt ou droit permettant d'acquérir des Parts Sociales) ainsi transférées soient soumis aux autres dispositions établies à cet égard dans le Pacte d'Associés.

9.4.2. Dispositions de Transfert Spéciales

9.4.2.1. Sauf disposition contraire prévue dans le Pacte d'Associés, tout transfert de Parts Sociales doit être documenté par un contrat de cession écrit sous seing privé ou sous forme authentique, le cas échéant, et ce transfert sera opposable à la Société et aux tiers sur notification du transfert à la Société ou par l'acceptation du transfert par la Société, suite auquel tout membre du Conseil peut porter le transfert au registre des Associés.

C. Assemblée générale des associés

Art. 10. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés.

10.1. Les Associés de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des Associés, qui constitue un des organes de la Société.

10.2. Si la Société ne possède qu'un seul Associé, cet Associé exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des Associés. Dans ce cas, dans la mesure applicable et lorsque le terme «associé unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents Statuts, une référence à «l'assemblée générale des associés» utilisée dans les présents Statuts doit être lue comme une référence à «l'associé unique».

10.3. L'assemblée générale des Associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents Statuts, sans préjudice des dispositions prévues dans le Pacte d'Associés.

10.4. En cas de pluralité d'Associés et si le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq (25), les Associés peuvent, au lieu de tenir une assemblée générale d'Associés, voter par résolution écrite, aux termes et conditions prévus par la loi et selon les dispositions du Pacte d'Associés. Le cas échéant, les dispositions des présents Statuts concernant les assemblées générales des Associés s'appliqueront au vote par résolution écrite.

Art. 11. Convocation de l'assemblée générale des Associés.

11.1. L'assemblée générale des Associés de la Société peut à tout moment être convoquée par le Conseil, par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, ou par un Associé, pour être tenue aux lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

11.2. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, une assemblée générale annuelle des Associés doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des Associés doit être convoquée dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

11.3. Sauf disposition contraire prévue dans le Pacte d'Associés, l'avis de convocation à toute assemblée générale des Associés doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque Associé par lettre recommandée au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date prévue de l'assemblée.

11.4. Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des Associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des Associés peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 12. Conduite de l'assemblée générale des Associés - vote par résolution écrite.

12.1. Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des Associés, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des Associés, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient Associés ou membres du Conseil. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et au Pacte d'Associés.

12.2. Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des Associés.

12.3. Quorum et vote

12.3.1. Chaque Part Sociale donne droit à une (1) voix.

12.3.2. Sous réserve de dispositions contraires de la loi ou des présents Statuts ou du Pacte d'Associés, les résolutions des Associés sont valablement prises lorsque (i) l'Associé de catégorie A, l'Associé de catégorie B et l'Associé de Catégorie C sont présents ou représentés à l'assemblée, et (ii) elles ont été adoptées à la majorité des voix valablement émises.

12.3.3. Si, lors de l'assemblée, le quorum requis n'est pas réuni dans un délai de trente (30) minutes à compter de l'heure prévue pour l'assemblée ou si le quorum n'est plus présent au cours de l'assemblée, l'assemblée sera ajournée d'au moins cinq (5) Jours Ouvrables, sans toutefois excéder dix (10) Jours Ouvrables (sans compter la date de l'assemblée initiale et la date de l'assemblée ajournée) pour se tenir aux mêmes lieu et heure.

12.3.4. Questions Réservées

Afin de résoudre les questions reprises ci-après ainsi que tous autres points spécifiques pouvant être assimilés à des «Questions Réservées» dans le Pacte d'Associés, les résolutions relatives auxdites «Questions Réservées» sont adoptées sous réserve de l'approbation unanime des Associés de Catégorie A, Associés de Catégorie B et Associés de Catégorie C.

(1) Statuts: modification ou abrogation des Statuts ou adoption de nouveaux statuts;

(2) Modification des droits attachés aux catégories: modification de tout droit attaché à toute catégorie des Parts Sociales;

(3) Emission de Titres: émission de toute Part Sociale, octroi à toute personne du droit de se voir émettre toute Part Sociale ou modification ou exercice de tout pouvoir en rapport avec les conditions d'émission de toute Part Sociale;

(4) Changements à la structure du capital: acquisition, rachat ou réorganisation d'une autre manière du capital social de la Société, y compris par le biais d'une réduction de capital, remboursement ou rachat de titres, conversion de titres d'une catégorie à une autre ou regroupement et division de parts sociales;

(5) Dividendes et distributions: toute décision de ne pas distribuer des Espèces Distribuables afin de rembourser un Prêt Prioritaire alors qu'un Prêt Prioritaire est en cours;

(6) Auditeurs/réviseurs d'entreprise: changement de l'auditeur/réviseur d'entreprise de la Société, autre que l'un des cabinets comptables appartenant aux Big «4», à savoir PricewaterhouseCoopers LLP, Deloitte, Ernst & Young LLP et KPMG, LLP;

(7) Liquidation: nomination de tout administrateur, liquidateur, liquidateur provisoire, mandataire judiciaire, gérant ou agent équivalent de la Société ou prise de toute mesure afin de dissoudre ou liquider la Société (autrement qu'en cas d'insolvabilité);

(8) Vente ou cessation de l'Activité: cession, transfert ou cessation d'exécution de la totalité ou d'une partie substantielle de l'Activité, que ce soit par le biais d'une vente de parts sociales, d'une cession d'actifs ou d'une autre manière, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions, quelles soient liées ou non;

(9) Changement de l'Activité: cessation ou réalisation d'un changement substantiel à la nature générale ou à l'étendue de l'Activité;

(10) Rémunération des Gérants: paiement de toute rémunération, commission ou bénéfice en faveur d'un Gérant ou d'un Administrateur Propco;

(11) Autorisation, accord ou négociation: autorisation ou consentement à effectuer ou conclusion de négociations avec toute personne à l'égard de tout point mentionné à l'article 12.3.4;

(12) Cotation: prise des mesures nécessaires à l'introduction de toute Part Sociale en bourse ou sur un marché réglementé;

(13) Gérants: nomination ou révocation de tout Gérant autrement que selon les dispositions des Statuts et du Pacte d'Associés;

(14) Comités: établissement de tout comité du Conseil, nomination ou révocation de tout administrateur d'un tel comité ou établissement des termes de référence d'un tel comité, dans la mesure où de tels comités seront tenus d'adhérer aux exigences et normes du Conseil tel que précisé dans les présentes;

(15) Emploi: changement des termes et conditions de la nomination de tout Gérant.

12.4. Un Associé peut agir à toute assemblée générale des Associés en désignant une autre personne, Associé ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une même personne peut représenter plusieurs, voire tous les Associés.

12.5. En application du Pacte d'Associé, tout Associé qui prend part à une assemblée générale des Associés par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

12.6. Chaque Associé peut voter à une assemblée générale des Associés à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les Associés ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'Associé de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des Associés à laquelle ils se réfèrent.

12.7. Le Conseil peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les Associés pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des Associés, dans la mesure où ces conditions sont conformes aux dispositions du Pacte d'Associés.

Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des Associés.

13.1. Le bureau de toute assemblée générale des Associés rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout Associé qui en fait la demande.

13.2. De même, l'associé unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

13.3. Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, seront certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du Conseil, par deux de ses membres ou par le gérant unique, le cas échéant.

D. Gestion

Art. 14. Pouvoirs du Conseil.

14.1. La Société sera gérée par un ou plusieurs Gérants qui ne doivent pas nécessairement être des Associés de la Société. En cas de pluralité de Gérants, et à moins qu'il en soit prévu autrement dans les Statuts, les Gérants constituent un Conseil, étant l'organe chargé de la gestion et de la représentation de la Société. La Société peut avoir différentes catégories de Gérants. Dans la mesure où cela trouve à s'appliquer et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents Statuts, une référence au «Conseil» utilisée dans les présents Statuts doit être lue comme une référence au «gérant unique».

14.2. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des actions que la loi ou les présents Statuts réservent à l'Associé/aux Associés.

14.3. La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 15. Composition du Conseil. Le Conseil est composé (5) Gérants maximum. Il doit y avoir trois (3) catégories de Gérants, les Gérants de Catégorie A, les Gérants de Catégorie B et les Gérants de Catégorie C. Le Conseil doit à tout moment être composé de maximum un (1) Gérant de Catégorie A, deux (2) Gérants de Catégorie B et deux (2) Gérants de Catégorie C. Le Conseil doit choisir un président du Conseil parmi les Gérants de Catégorie A. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni Associé ni membre du Conseil. La majorité des Gérants doivent être résidents luxembourgeois.

Art. 16. Election et révocation des Gérants et terme du mandat.

16.1. Le Gérant de Catégorie A, les Gérants de Catégorie B et les Gérants de Catégorie C, qui seront les seuls Gérants de la Société, sont élus par l'assemblée générale des Associés sur des listes de candidats respectivement soumises à ladite assemblée par l'Associé de Catégorie A, par l'Associé de Catégorie B et par l'Associé de Catégorie C, conformément aux dispositions du Pacte d'Associés. L'assemblée générale doit déterminer la durée du mandat de chacun des Gérants, conformément aux dispositions du Pacte d'Associés. Leur rémunération, le cas échéant, fera l'objet d'un accord écrit entre les Associés.

16.2. Chacun de l'Associé de Catégorie A, de l'Associé de Catégorie B et de l'Associé de Catégorie C aura à tout moment et de temps en temps le droit de proposer une liste avec des noms de candidats devant être nommés par l'assemblée générale des Associés de la Société (i) dans le cas de l'Associé de Catégorie A, en tant que Gérant de Catégorie A (la «Liste de Catégorie A»), (ii) dans le cas de l'Associé de Catégorie B, en tant que Gérants de Catégorie B (la «Liste de Catégorie B») et (iii) dans le cas de l'Associé de Catégorie C, en tant que Gérants de Catégorie C (la «Liste de Catégorie C»).

16.3. Tout Gérant peut à tout moment être révoqué, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des Associés mais sous réserve des dispositions du Pacte d'Associés. En particulier, chaque Associé de Catégorie A, de Catégorie B ou de Catégorie C aura le droit de proposer la révocation de tout Gérant nommé suivant sa proposition et en conformité avec la procédure décrite à l'article 16.2. ci-dessus, et de proposer en même temps la nomination d'un successeur du Gérant à révoquer. L'autre Associé votera en faveur de la révocation et du remplacement. Un Gérant qui est en même temps Associé de la Société ne sera pas exclu de la prise de décision concernant sa révocation.

16.4. Tout Gérant peut par ailleurs être réélu pour des mandats successifs.

Art. 17. Convocation des réunions du Conseil.

17.1. Sauf s'il en est convenu autrement entre les Gérants ou si cela est requis dans le contexte de la bonne conduite des activités de la Société, le Conseil se réunira à Luxembourg à intervalles de non moins de trois mois sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

17.2. Un avis de convocation écrit à toutes les réunions du Conseil doit être donné à tous les Gérants par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque Gérant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document signé étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du Conseil se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à une réunion du Conseil, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents Statuts.

Art. 18. Tenue des réunions du Conseil.

18.1. Le président du Conseil doit être résident luxembourgeois et préside à toute réunion du Conseil. En son absence, le Conseil peut provisoirement élire un autre Gérant de Catégorie A comme président temporaire. Toutes les réunions du Conseil doivent se tenir au Luxembourg

18.2. Quorum

18.2.1. Un quorum est réputé exister à toute réunion si au moins un (1) Gérant de Catégorie A, un (1) Gérant de Catégorie B et un (1) Gérant de Catégorie C sont présents ou représentés, sauf en cas de conflit d'intérêt entre un Gérant et la Société tel que défini dans le Pacte d'Associé et dans l'article 18.8.2 des Statuts.

18.3. Vote

Sauf disposition contraire dans les présents Statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à chaque réunion du Conseil. Le président de la réunion n'aura pas de voix prépondérante.

18.4. Observateurs

La Société peut admettre des observateurs au cours des réunions du Conseil en application du Pacte d'Associés.

18.5. Questions Réservées au Conseil

18.4.1. Afin de régler les points établis ci-après ainsi que tout autre point spécifique pouvant être assimilé à une «Question Réservée au Conseil» dans le Pacte d'Associés, les résolutions relatives à de telles Questions Réservées au Conseil nécessiteront le consentement unanime de tous les Gérants:

(1) Constitution: en tant qu'actionnaire unique de la Propco, modification ou abrogation des statuts d'une Propco ou adoption de nouveaux statuts pour une Propco;

(2) Modification des droits attachés aux catégories: en tant qu'actionnaire unique des Propcos, modification de tout droit attaché à toute catégorie des parts sociales de toute Propco;

(3) Emission de Titres: émission de toute Part Sociale, octroi à toute personne du droit de se voir émettre toute Part Sociale ou modification ou exercice de tout pouvoir en rapport avec les conditions d'émission de toute Part Sociale. En tant qu'actionnaire unique des Propcos, émission de toute action de toute Propco, octroi à toute personne du droit de se voir émettre toute action dans une Propco ou modification ou exercice de tout pouvoir en rapport avec les conditions d'émission de toute action d'une Propco;

(4) Changements à la structure du capital: acquisition, rachat ou réorganisation d'une autre manière de son capital social, y compris par le biais d'une réduction de capital, remboursement ou rachat de titres, conversion de titres d'une catégorie à une autre ou regroupement et division de Parts Sociales. En tant qu'actionnaire unique des Propcos, acquisition, rachat ou réorganisation d'une autre manière du capital social de toute Propco, y compris par le biais d'une réduction de capital, remboursement ou rachat de titres, conversion de titres d'une catégorie à une autre ou regroupement et division d'actions d'une Propco;

(5) Apports: modification de tout Engagement ou détermination que des fonds supplémentaires sont requis par la Société à concurrence du montant d'une Insuffisance ou toute autre détermination pertinente au titre du Pacte d'Associés;

(6) Auditeurs/réviseurs d'entreprise: En tant qu'actionnaire unique des Propcos, changement de l'auditeur/réviseur d'entreprise d'une Propco, autre que l'un des cabinets comptables appartenant aux Big «4», à savoir PricewaterhouseCoopers LLP, Deloitte, Ernst & Young LLP et KPMG, LLP;

(7) Insolvabilité ou liquidation: nomination de tout administrateur, liquidateur, liquidateur provisoire, mandataire judiciaire, gérant ou agent équivalent de la Société ou prise de toute mesure afin de dissoudre ou liquider la Société. En tant qu'actionnaire unique des Propcos, nomination de tout administrateur, liquidateur, liquidateur provisoire, mandataire judiciaire, gérant ou agent équivalent d'une Propco ou prise de toute mesure afin de dissoudre ou liquider une Propco;

(8) Vente ou cessation de l'Activité: cession, transfert ou cessation d'exécution de la totalité ou d'une partie substantielle de l'Activité, que ce soit par le biais d'une vente de parts sociales, d'une cession d'actifs ou d'une autre manière, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions, qu'elles soient liées ou non;

En tant qu'actionnaire unique des Propcos, cession, transfert ou cessation d'exécution de la totalité ou d'une partie substantielle de l'Activité, que ce soit par le biais d'une vente d'actions, d'une cession d'actifs ou d'une autre manière, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions, qu'elles soient liées ou non;

(9) Acquisitions: acquisition de toute part sociale ou de tout autre titre dans toute société, trust ou autre entité, ou acquisition de toute participation substantielle dans toute activité ou toute propriété;

(10) Changement de l'Activité: cessation ou réalisation d'un changement substantiel à la nature générale ou à l'étendue de l'Activité, En tant qu'actionnaire unique des Propcos, cessation ou réalisation d'un changement substantiel à la nature générale ou à l'étendue de l'Activité;

(11) Entreprises communes: conclusion, notification des termes ou résiliation de tout contrat d'entreprise commune ou accord de partenariat;

(12) Refinancement: réalisation de toute demande ou soumission de tout plan d'affaires à toute personne afin d'assurer des financements supplémentaires ou de substitution;

(13) Rémunération des Gérants: en tant qu'actionnaire unique des Propcos, veiller à ce que les Propcos procèdent au paiement de toute rémunération, commission ou bénéfice en faveur d'un Administrateur Propco;

(14) Autorisation, accord ou négociation: autorisation ou consentement à effectuer ou conclusion de négociations avec toute personne à l'égard de tout point mentionné dans le Pacte d'Associés;

(15) Budget: approbation du Budget de la Société (autre que le Budget Initial) ou approbation de toute modification non administrative au Budget de la Société (y compris le Budget Initial);

(16) Business Plan: approbation du Business Plan de la Société (autre que le Business Plan Initial) ou approbation de toute modification non administrative au Business Plan de la Société (y compris le Business Plan Initial);

(17) Transactions de parties liées: hormis le Contrat de Gestion du Développement et le Contrat de Gestion des Investissements et de tous Prêt d'Associés, conclusion de toute transaction avec tout Associé ou l'un de ses Affiliés ou modification, renonciation à ou changement de tout accord avec tout Associé ou l'un de ses Affiliés, lequel dans chaque cas (a) est en dehors du cours ordinaire des affaires; ou (b) est dans le cadre du cours ordinaire des affaires mais se chiffre à un montant dépassant £50.000; ou (c) n'est pas effectué dans des conditions commerciales normales;

(18) Cotation: prise des mesures nécessaires à l'introduction de toute Part Sociale en bourse ou sur un marché réglementé;

(19) Contentieux: initiation ou règlement de toute procédure juridique ou d'arbitrage substantielle (autre que les recouvrements de dette d'usage);

(20) Questions de comptabilité: changement de la fin de l'Exercice (à moins que cette mesure ne soit nécessaire afin de satisfaire aux normes internationales d'information financière) politiques ou pratiques comptables de toute Société de du Groupe;

(21) Gérants: en tant qu'actionnaire unique des Propcos, nomination ou révocation de tout administrateur d'une Propco (autrement que selon les dispositions du Pacte d'Associés);

(22) Comités: établissement de tout comité du Conseil, nomination ou révocation de tout administrateur d'un tel comité ou établissement des termes de référence d'un tel comité, dans la mesure où de tels comités seront tenus d'adhérer aux exigences et normes du Conseil tel que précisé dans les présentes;

(23) Garanties: octroi de toute garantie ou indemnité par la Société;

(24) Procuration: octroi de toute procuration par la Société;

(25) Dépenses sur compte de capital: dépenses encourues sur le compte de capital en dehors des montants expressément établis dans le budget de la Société;

(26) Emprunt: emprunt de toute somme (en dehors du Prêt Prioritaire ou de tout Prêt d'Associé tel que permis en application du Pacte d'Associé);

(27) Prêt: réalisation d'un prêt ou octroi de tout crédit autres que les prêts entre membres du Groupe;

(28) Prépaiement de prêt: prépaiement de tout prêt (en dehors du Prêt Prioritaire);

(29) Créances comptables: imputation ou affectation de toute créance comptable;

(30) Rachat: création ou rachat de toute hypothèque, charge, obligation ou autre titre, à moins que cela ne soit expressément envisagé dans le Pacte d'Associés;

(31) Contrat Inhabituel: à l'exception du Contrat de Gestion du Développement, du Contrat de Gestion des Investissements et des contrats expressément comptabilisés dans le Budget Annuel, conclusion de tout contrat ou engagement:

a. sortant du cours ordinaire des affaires;

b. non susceptible d'être rentable;

c. ayant plus d'un (1) an;

d. dont les modalités de paiement seraient prolongées;

e. qui entraînerait un décaissement total supérieur à GBP 125.000 au cours de la durée du contrat;

f. étant autrement anormal ou inhabituel.

(32) Dégagement de responsabilité fiscale: réalisation de toute revendication, dégageant de responsabilité, abandon, choix ou consentement à des fins fiscales;

(33) Cessions: transfert ou cession de toute propriété de la Société;

(34) Intérêts: création de tout intérêt sur la propriété de la Société (y compris une sûreté);

(35) Propriété intellectuelle: assigner, émettre une licence, transférer, céder ou créer toute sûreté sur ou autrement liée à toute propriété intellectuelle de la Société;

(36) Enregistrements de propriété intellectuelle: Enregistrer tout droit de propriété intellectuelle de la Société;

(37) Déchéance de propriété intellectuelle: permettre la déchéance ou l'annulation de tout enregistrement de propriété intellectuelle de la Société;

(38) Poursuite d'infractions à la propriété intellectuelle: intenter des poursuites à l'encontre de parties autres que les partenaires dans le cadre de toute infraction ou défendre toute action en révocation ou en annulation ou toute remise en cause de la validité de toute propriété intellectuelle;

(39) Restrictions à la propriété intellectuelle: acceptation de toute restriction à l'utilisation de la propriété intellectuelle de la Société;

(40) Emploi: changement des termes et conditions d'emploi de tout gérant de la Société autre qu'un Gérant, sous réserve de l'approbation des Associés;

(41) Investissements: acquisition ou cession de toute part sociale ou autre investissement autres que ceux liés aux Propriétés;

(42) Bonus: établissement de tout bonus, plan de participation aux bénéfices ou mécanisme incitatif en faveur des gérants et/ou des employés de la Société ou de toute Propco, autres que les Gérants;

(43) Approbation de remplaçants qualifiés: approbation de remplaçants qualifiés (Qualified Replacements, tel que défini dans le Contrat de Gestion des Investissements) conformément aux dispositions du Pacte d'Associés; et

(44) Résiliation du Contrat de Gestion du Développement et du Contrat de Gestion des Investissements: sous réserve du Pacte d'Associés, résiliation (i) du Contrat de Gestion des Investissements selon ses dispositions et (ii) du Contrat de Gestion du Développement selon ses dispositions.

18.6. Tout Gérant peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre Gérant comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un Gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

18.7. Tout Gérant prenant part à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant l'identification dudit Gérant et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre mutuellement de manière continue et de participer effectivement à la réunion sera considéré comme étant présent aux fins du calcul du quorum et de la majorité, étant entendu qu'aucun Gérant ne pourra participer à une telle réunion s'il est physiquement présent au moment de la réunion au Royaume-Uni. Une réunion du Conseil qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

18.8. Conflit de Gérants

18.8.1. Sous réserve de l'article 18.7.2, si un Gérant (i) a un Intérêt à l'égard de tout point en conflit ou susceptible d'être en conflit avec les intérêts de la Société ou de l'Activité et qui fera l'objet d'un examen ou d'un vote à une réunion du Conseil ou qui fera l'objet d'une résolution écrite des Gérants ou (ii) a été désigné sur une liste proposée par un Associé ayant un Intérêt dans tout point en conflit ou susceptible d'être en conflit avec les intérêts de la Société ou de l'Activité ou qui fera l'objet d'un examen ou d'un vote à une réunion du Conseil ou qui fera l'objet d'une résolution écrite des Gérants:

(a) à moins que le Gérant n'ait déjà notifié d'une manière générale pareil Intérêt conformément à la Loi, le Gérant est tenu de déclarer l'Intérêt sans délai moyennant un avis écrit à chaque autre Gérant établissant la nature et la portée d'un tel Intérêt ainsi que le rapport dudit Intérêt avec les affaires de la Société ou avec l'Activité; et

(b) tant que le Gérant satisfait aux dispositions du point (a) ci-avant mais sous réserve de l'article 18.7.2, le Gérant:

(i) est en droit de suivre ou de participer à toute discussion sur les points liées à l'Intérêt;

(ii) est en droit de recevoir toute information et tout conseil obtenu par les autres Gérants sur les points relatifs à l'Intérêt;

(iii) est en droit de voter (et d'être pris en compte dans le quorum à une réunion) sur les points relatifs à l'Intérêt; et

(iv) est en droit de conserver les bénéfices découlant de toute transaction relative à l'Intérêt, et la Société n'aura pas la faculté d'éviter une telle transaction du simple fait de l'existence de l'Intérêt.

18.7.2. Conflit entre les Intérêts et les droits de la Société

(a) Au cas où un Gérant est en situation de conflit d'Intérêt au titre du Droit Applicable, il est autorisé à suivre une réunion du Conseil de la Société, sans toutefois pouvoir y voter, dans la mesure où le Droit Applicable interdit ledit Gérant de voter sur le point en question.

(b) Au cas où un Gérant est exclu du vote à l'égard d'un point au titre du présent article 18.7.2, le quorum pour tout vote sur un tel point sera constitué par les Gérants habilités à voter sur ledit point.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du Conseil.

19.1. Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du Conseil, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

19.2. Le gérant unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

19.3. Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président du Conseil, par deux de ses membres ou par le gérant unique, le cas échéant.

Art. 20. Gestion Journalière de la Société. La gestion journalière de la Société et la représentation de la Société dans le cadre d'une telle gestion peuvent être déléguées à un ou plusieurs Gérants de la société ou à toute personne, Associé ou non, agissant seul ou conjointement en tant qu'agent de la Société. A tout moment et tant que la Société est gérée par un Conseil établi et composé en conformité avec les présents Statuts, la gestion journalière doit être déléguée à un ou plusieurs Gérants, chacun agissant individuellement. Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs seront déterminés par résolution du Conseil.

Art. 21. Rapports avec les tiers. Lorsque tout point a été dûment approuvé selon les modalités envisagées dans les présents Statuts, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature d'un (1) Gérant de Catégorie A, d'un (1) Gérant de Catégorie B et d'un (1) Gérant de Catégorie C. La Société sera par ailleurs valablement engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil.

E. Surveillance

Art. 22. Commissaire(s) aux comptes statutaire(s) - réviseur(s) d'entreprises.

22.1. Si la Société compte plus que vingt-cinq (25) Associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des Associés ou non.

22.2. L'assemblée générale des Associés détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des Associés.

22.3. Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des Associés.

22.4. Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

22.5. Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

22.6. Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas nécessairement à avoir qualité d'Associé ou de commissaire aux comptes. Les règles des présents Statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du Conseil s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

22.7. Dans le cas où les Associés nomment un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002, telle que modifiée, sur le registre du commerce et des sociétés et la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution des commissaires aux comptes est supprimée.

22.8. La nomination ou le remplacement de l'auditeur/réviseur de la Société sera proposé par ou ne pourra être effectué qu'avec le consentement des Gérants de Catégorie A ou des Associés A, le cas échéant.

F. Exercice social - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 23. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 24. Distributions et bénéfices.

24.1. Droit de distribution général des Parts Sociales D

Au cas où les Bénéfices Distribuables deviennent exigibles à l'égard des Parts Sociales D selon les dispositions de l'article 24, ces montants à distribuer aux Parts Sociales D seront attribués comme suit:

(i) les Parts Sociales D-1 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule sept pour cent (1,7%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-1 émises par la Société;

(ii) les Parts Sociales D-2 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule six pour cent (1,6%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-2 émises par la Société;

(iii) les Parts Sociales D-3 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule cinq pour cent (1,5%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-3 émises par la Société;

(iv) les Parts Sociales D-4 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule quatre pour cent (1,4%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-4 émises par la Société;

(v) les Parts Sociales D-5 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule trois pour cent (1,3%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-5 émises par la Société;

(vi) les Parts Sociales D-6 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule deux pour cent (1,2%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-6 émises par la Société;

(vii) les Parts Sociales D-7 donnent droit à leurs titulaires, au prorata, au versement d'un dividende préférentiel représentant un virgule un pour cent (1,1%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales D-7 émises par la Société.

24.2. Bénéfices

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la disposition des Associés en accord avec tout Pacte d'Associés. Le Conseil est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles et en accord avec tout Pacte d'Associés et les Statuts.

G. Liquidation

Art. 25. Conditions générales.

25.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Associés statuant sur la dissolution de la Société, laquelle assemblée générale fixera les pouvoirs et émoluments du ou des liquidateurs.

25.2. L'actif, après déduction du passif, sera partagé en accord avec tout Pacte d'Associés.

Art. 26. Conditions spécifiques et distribution d'Espèces Distribuables.

26.1. En application du Pacte d'Associés, l'ensemble des Espèces Distribuables à distribuer selon les dispositions de l'article 26 ainsi que tous les montants distribués à l'occasion de la dissolution et de la liquidation de la Société seront distribués, et les paiements seront effectués entre Associés, comme suit:

(a) premièrement, proportionnellement à l'Associé de Catégorie A et l'Associé de Catégorie C selon leur contribution aux Prêts de Conversion de Parts de Préférence; jusqu'à ce que ces derniers soient complètement repayés;

(b) deuxièmement, en faveur de l'Associé de Catégorie A, de l'Associé de Catégorie B et de l'Associé de Catégorie C, au prorata et en fonction de la Proportion de Fonds Propres de chaque Associé jusqu'à ce que chacun ait reçu les distributions totales selon le présent article 26.1.(b) de manière à générer un TIR de 12% sur ses Parts Sociales et Prêts d'Associés; ensuite

(c) troisièmement, les montants alloués à l'Associé de Catégorie A doivent être distribués à l'Associé de Catégorie A et les montants alloués à l'Associé de Catégorie B et à l'Associé de Catégorie C selon le Pacte d'Associés, doivent être distribués entre ces Associés (les «Autres Associés») et l'Associé de Catégorie D, sur une base individuelle comme suit:

(i) 100% aux Autres Associés jusqu'à ce que ces derniers aient reçus un montant de distribution sur leurs Parts et leur Prêts d'Associés (à l'exclusion de toute distribution liés au repaiement de Prêts de Conversion de Parts de Préférence ou de Prêts Prioritaires) en application du Pacte d'Associés leur permettant d'atteindre un TRI de 12%; ensuite

(ii) (x) 20% au Associés de Catégorie D et (y) 80% aux Autres Associés jusqu'à ce que ces derniers aient reçus un montant de distribution sur leurs Parts et leur Prêts d'Associés (à l'exclusion de toute distribution liés au repaiement de

Prêts de Conversion de Parts de Préférence ou de Prêts Prioritaires) en application du Pacte d'Associés et le (ii) leur permettant d'atteindre un TRI de 16%; ensuite;

(iii) (x) 35% aux Associés de Catégorie D et (y) 65% aux Autres Associés.

H. Conflit avec le pacte d'associés et droit applicable

Art. 27. Conflit avec le Pacte d'Associés. Si l'un des articles des Statuts est, à tout moment, incohérent ou en contradiction avec le Pacte d'Associés: (i) les dispositions du Pacte d'Associés devront prévaloir en cas de contradiction ou d'incohérence, (ii) les Statuts devront être lus et interprétés en conséquence, et (iii) les Statuts devront être modifiés si cela est nécessaire en application du Pacte d'Associés.

Art. 28. Droit applicable. Les présents Statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ EUR 8.000,-.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu aux mandataires des comparantes connus du notaire par nom, prénom, et résidence, lesdits mandataires des comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. JOLY-MEUNIER, S. WOLTER-SCHIERES, H. OZVEREN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/42343. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057571/1930.

(160017440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Squarpartner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 199.641.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2016059110/14.

(160019665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Sàrl Simca, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5310 Contern, 2, place de la Mairie.

R.C.S. Luxembourg B 99.844.

L'an deux mille seize, le dix-neuf janvier.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Madame Simone SCHROEDER, née le 18 janvier 1960, demeurant à L-5310 Contern, 2, rue de Moutfort.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "SARL SIMCA", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-5310 Contern, 2, Place de la Mairie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro

99844, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederaanven, en date du 24 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 516 du 17 mai 2004, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire, Maître Paul BETTINGEN, en date du 20 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 307 du 7 avril 2005;

- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la Société (l'Associée Unique") et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 27 octobre 2015, Monsieur Marc KOLBER, demeurant à L-5353 Canach, Heiligenwies, a cédé ses cent vingt-cinq (125) parts sociales qu'il détenait dans la Société à l'Associée Unique.

Cette cession de parts sociales est approuvée et Madame Simone SCHROEDER, préqualifiée, en sa qualité de gérante unique, la considère comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Elle a droit aux bénéfices à partir de la même date et est subrogée à partir de cette même date dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:
«L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de neuf cent cinquante euros et l'Associée Unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. SCHROEDER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 21 janvier 2016. 2LAC/2016/1383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016059130/46.

(160018840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Argema S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 179.609.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2015.

Pour statuts conformes

Référence de publication: 2016059385/11.

(160020572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Arkos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange.

R.C.S. Luxembourg B 158.503.

L'an deux mille seize, le vingt-et-un janvier.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Arkos S.A.", ayant son siège social à L-8079 Bertrange, 26, rue de Leudelange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 158.503, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 832 du 28 avril 2011. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob PLEIN, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Cristiana SCHMIT, employée, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social vers L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange et modification afférente du premier alinéa de l'article 4 des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. (1^{er} alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg). »

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Cristiana SCHMIT, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 25 janvier 2016. Relation GAC/2016/645. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2016059387/52.

(160020185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Basedahl LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 196.670.

—
EXTRAIT

I / Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 22 janvier 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet immédiat, de sa fonction de gérant unique de la Société:

- Monsieur Christophe Gaul, né le 3 avril 1977 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

II / Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant unique de la Société:

- Monsieur Manuel Mouget, né le 6 janvier 1977 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} février 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016059404/25.

(160020528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

BaustahlVerlegeGesellschaft Luxembourg mbH, Succursale d'une société de droit étranger.

Capital social: DEM 50.000,00.

Adresse de la succursale: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 203.436.

ERÖFFNUNG EINER NIEDERLASSUNG

a) Name der Niederlassung: Baustahlverlegegesellschaft Luxembourg mbH

b) Datum der Gründung der Niederlassung Luxembourg: 4. Januar 2016

c) Adresse der Niederlassung Luxembourg: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg

d) Tätigkeit: Verlegung von Baustahlarmierungen

e) Handelsregister B Amtsgericht Zweibrücken HRB 22638, Deutschland

f) Kapital der Gesellschaft: 50.000,00 DEM

g) Geschäftsführer:

Herr Reinhold Fuhrmann, Geschäftsführer, wohnhaft in D-66506 Massweiler, Mittelstrasse 2.

h) Am 4. Januar 2016 wird zum Vertreter in Luxemburg auf unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Reinhold Fuhrmann, Geschäftsführer, wohnhaft in D-66506 Massweiler, Mittelstrasse 2.

Der Vertreter in Luxemburg ist einzelvertretungsberechtigt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 1. Februar 2016.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2016059405/24.

(160019981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Procter & Gamble International Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Procter & Gamble International Funding SCA).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Référence de publication: 2016058997/10.

(160018850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Paninvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 128.482.

L'an deux mille seize, le quinze janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de «PANINVEST S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.482 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Francis KESSELER, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 Mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1496 du 19 juillet 2007, dont les statuts n'ont jamais été modifié.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, dont l'adresse professionnelle se trouve au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (le Président).

Monsieur le Président nomme comme secrétaire de l'Assemblée Madame Marilyn KRECKE, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (la Secrétaire).

L'Assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée Madame Marilyn KRECKE, prénommée (la Scrutatrice).

(Le Président, la Secrétaire et la Scrutatrice sont collectivement appelés le Bureau).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président déclare:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée, que les cinq mille (5.000) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence ensemble avec les procurations dûment signées «ne varietur», resteront annexées au présent procès-verbal, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Nomination de FIDESCO S.A. en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le «Liquidateur»);
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;
4. Divers.

Après délibération, l'Assemblée a approuvé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer FIDESCO S.A. avec le siège social est établi au 16, Allée Marcon, L-2120 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68578, en tant que liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus tels que stipulés dans les articles 144 et seq. de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi).

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés, conformément à l'article 148 de la Loi.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-) sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Elshani, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 25 janvier 2016. 2LAC/2016/1558. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Référence de publication: 2016058999/67.

(160018902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

PSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.071.

L'an deux mille seize, le vingt-deux janvier,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée;

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique de PSH S.A. une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 10 B, rue des Merovingiens L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 128.071 (la Société). La Société a été constituée le 18 mai 2007 suivant un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché du Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 juillet 2007, numéro 1405.

L'assemblée est présidée par M. Davy BEAUCE, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, qui se désigne également comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Daphne CHARBONNET, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de transférer le siège social de la Société du 10 B, rue des Merovingiens, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 23 décembre 2015.

2. Modification de la première phrase de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement de commune ci-dessus.

3. Divers.

B) Que l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions possédées par lui, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que la procuration de l'actionnaire unique représenté, signée "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant représentée et que l'actionnaire unique représenté déclare avoir été dûment notifié et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité l'unique les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société du 10 B, rue des Merovingiens, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet rétroactif au 23 décembre 2015.

Seconde résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier la première phrase de l'article 4 des Statuts afin de refléter la modification ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

« 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. (...)»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à neuf cents euros (900,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et demeure, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: D. BEAUCE, D. CHARBONNET, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 25 janvier 2016. Relation: DAC/2015/1272. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): Carlo RODENBOUR.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 29 janvier 2016.

Référence de publication: 2016059034/62.

(160019514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Leorsa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5423 Ersange, 7, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 111.705.

L'an deux mille seize, le dix-huit janvier.

Pardevant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signée.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «LEORSA S.A.», une société anonyme, ayant son siège social à L-5423 Ersange, 7, route de Remich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 111705, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 3 novembre 2005, publié au Mémorial C numéro 356 du 17 février 2006.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2009, publié au Mémorial C n°1373 du 16 juillet 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morena SANTIONI, demeurant 6A, Um Kinert, L-5334 Moutfort.

Le président désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Anna-Maria COLAPIETRO, demeurant 5, Vir Herel, L-5243 Sandweiler.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution et liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur de la société et fixation de ses pouvoirs
3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Vito LEOCI, né à Luxembourg le 12 juin 1962, demeurant 6A, Um Kinert, L-5334 Moutfort.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 à 148 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Morena Santioni, Anna-Maria Colapietro, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 janvier 2016. Relation: EAC/2016/1829. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 27 janvier 2016.

Référence de publication: 2016058133/50.

(160017885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Regus Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.501.

L'actionnaire unique a décidé en assemblée générale de nommer les personnes suivante en tant que gérant de la société, pour une durée indéterminée, à partir de 28 janvier 2016:

- Lynsey Ann Blair, avec adresse professionnelle à 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- Christoffel Alfonsus Maria Mul, avec adresse professionnelle à 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Et aussi

- la démission du gérant, Michael Rudolf Haller, ayant son adresse à 16 rue du Rham, L-6991 Rameldange, Luxembourg, a été acceptée avec effet au 27 janvier 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2016059050/16.

(160018857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Squarpartner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 199.641.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty second day of January.

Before the undersigned, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Squarinvest S.A., a company incorporated as a société anonyme under the laws of Switzerland, with registered address at 5 Square de l'Académie, 1205 Geneva, registered with the Registre de Commerce de Genève under federal number CH-660.3.147.014-9, here represented by Mr Paul-Sébastien CARTERET, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "SQUARPARTNER S.A.R.L.", a "société à responsabilité limitée", limited liability company, having its registered office at 42, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 199.641, incorporated pursuant to a deed of Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy

of Luxembourg, on August 12, 2015, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 2841 of October 14, 2015 (the "Company").

The Articles of the Company have not been amended since its incorporation.

The appearing party representing 100 % of corporate capital requires the notary to act the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate object of the Company and thus amend article 3 of the articles of association of the Company so as to read:

" **Art. 3.** The object of the Company is to act as General Manager of Swiss Real Estate Performance S.C.A. SICAV-SIF, a specialised investment fund ("fonds d'investissement spécialisé") incorporated under the provisions of the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds.

The Company may take any measures, as well as carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its object."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately eight hundred seventy-five Euros (EUR 875.-).

Statement

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour du mois de janvier,

Devant le soussigné, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Squarinvest S.A., une société constituée en tant que société anonyme en vertu des lois de la Suisse, dont le siège social est 5 Square de l'Académie, 1205 Genève, inscrite sur le Registre de Commerce de Genève sous le numéro fédéral CH-660.3.147.014-9,

ici représentée par Monsieur Paul-Sébastien CARTERET, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La dite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte afin d'être enregistrée au même moment auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de SQUARPARTNER S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 42, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199641, constituée en vertu d'un acte de Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, le 12 Août, 2015, publié dans le Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N ° 2841 du 14 Octobre 2015 (la «Société»). Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant 100% du capital social requiert le notaire d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société et de modifier ainsi l'article 3 des statuts de la Société:

« **Art. 3.** L'objet de la Société est d'agir comme associé gérant commandité de Swiss Real Estate Performance SCA SICAV-SIF, un fonds d'investissement spécialisé constituée en vertu des dispositions de la loi du 13 Février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

La Société peut prendre toutes mesures, ainsi que procéder à toute opération qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet".

Coûts

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous toute forme que ce soit, devant être mis à la charge de la Société en raison du présent acte, s'élèvent à environ huit cent soixante-quinze euros (EUR 875,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée au début de ce document.

Le document ayant été lu à la mandataire de la partie comparante connue du notaire par son nom, prénom, statut civil et domicile, la mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P-S. CARTERET, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 26 janvier 2016. 2LAC/2016/1731. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Référence de publication: 2016059109/82.

(160019642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Amazon Eurasia Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.562.500,00.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 120.646.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Référence de publication: 2016059331/10.

(160020491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Antin Infrastructure Partners II Luxembourg GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.122.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Référence de publication: 2016059336/10.

(160020622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Arcadia Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange.

R.C.S. Luxembourg B 114.043.

L'an deux mille seize, le vingt-et-un janvier.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Arcadia Gestion S.A.", ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 114.043, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 624 du 25 mars 2006. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob PLEIN, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Cristiana SCHMIT, employée, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social vers L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-9518 Weidingen, 31, route d'Erpeldange, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. (1^{er} alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg).»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Cristiana SCHMIT, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 25 janvier 2016. Relation GAC/2016/646. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2016059338/52.

(160020184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Industrial and Commercial Bank of China (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.320.

Conformément à la résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, qui s'est tenue en date du 30 juin 2015, le mandat d'Administrateur de la Société des personnes suivantes a été renouvelé à compter du 30 juin 2015:

1) Monsieur LIU Zigang, né le 09 juillet 1956 à Tianjin en Chine;

2) Madame WANG Yixin, née le 30 septembre 1962 à Pékin en Chine (ayant changé son adresse professionnelle en: 55 Fuxingmennei Avenue, 100140 Xicheng District, Beijing en Chine);

3) Monsieur HONG Guilu, né le 08 septembre 1966 à Hebei en Chine (ayant changé son adresse professionnelle en: 55 Fuxingmennei Avenue, 100140 Xicheng District, Beijing en Chine);

4) Monsieur LIU Gang, né le 22 décembre 1969 à Henan en Chine.

Les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra au mois d'avril 2021.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, qui s'est tenue en date du 30 juin 2015 et le Conseil d'administration de la Société dans le cadre de sa réunion, qui s'est tenue en même date, ont pris note de la démission du 19 mai 2015 de Madame GAO Ming, née le 16 avril 1965 à Jilin en Chine, de sa fonction d'Administrateur et de sa fonction

de Président du Conseil d'Administration de la Société avec effet à la «date effective», cette date ayant été la date de la réunion du Conseil d'administration de la Société au 30 juin 2015.

Conformément à la résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, qui s'est tenue en date du 30 juin 2015, Monsieur CHEN Fei, né le 09 juillet 1973 à Sichuan en Chine, ayant son adresse professionnelle à 32 Boulevard Royal, L-2449, a été nommé Administrateur de la Société et a subséquentement été élu par les membres du Conseil d'Administration de la Société, Président du Conseil d'Administration de la Société, à compter du 20 octobre 2015, date à laquelle la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a donné son agrément quant à la nomination d'Administrateur.

Le mandat d'Administrateur, y compris du Président du Conseil d'Administration, de la Société prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, qui se tiendra au mois d'avril 2021.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration de la Société se présente désormais comme suit:

- 1) Monsieur CHEN Fei (Président), adresse professionnelle à 32 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- 2) Monsieur LIU Zigang (Administrateur), adresse professionnelle à 55 Fuxingmennei Avenue, 100140 Xicheng District, Beijing, en Chine;
- 3) Madame WANG Yixin (Administrateur), adresse professionnelle à 55 Fuxingmennei Avenue, 100140 Xicheng District, Beijing, en Chine;
- 4) Monsieur HONG Guilu (Administrateur), adresse professionnelle à 55 Fuxingmennei Avenue, 100140 Xicheng District, Beijing, en Chine;
- 5) Monsieur LIU Gang (Administrateur), adresse professionnelle à 32 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Industrial and Commercial Bank of China (Europe) S.A.

Référence de publication: 2016058786/41.

(160019638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Beerens & Leermakers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 178.986.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 2096 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016059434/9.

(160019912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Calypso International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 197.180.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 2097 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016059462/9.

(160019964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2016.

Micropolis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 120.750.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016076019/9.

(160040247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2016.

Vitco & Partners SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 121.633.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 février 2016 qu'il est mis fin au mandat de la société FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2016067108/13.

(160029351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2016.

Trade and Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3313 Bergem, 76, Grand Rue.

R.C.S. Luxembourg B 90.537.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Schifflange, le 29/12/2014

Il résulte des résolutions prises lors du conseil d'administration du 29/12/2014,

1. La nomination comme dépositaire des actions au porteur: Fiduciaire Euro Conseil Entreprise S.A., dont le siège social se situe à L.3313 BERGEM, 76 Grand Rue, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B90.331.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016067092/12.

(160028992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2016.

Topas International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 40.695.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 février 2016

Le Conseil d'Administration décide de désigner la société d'expertises comptables ATTC S.A., boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 16.441, en tant que dépositaire des certificats représentatifs d'actions au porteur émis par la société.

Pour copie conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2016067090/13.

(160029291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2016.

SONGBIRD INVESTMENT CORPORATION, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.595.

Monsieur Sean Martin BRETT a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société et a été remplacé par Monsieur Glenn MENUZ, né le 11 juillet 1966 à Regina, Saskatchewan, Canada, demeurant à 5 Heaver Gate, De Winton, Alberta TOL OXO, Canada, avec effet au 19 novembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016067051/11.

(160029348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2016.